

CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE SUR LES ACTES D'ELLSWORTH  
CULVER EN RAPPORT AVEC DES ABUS SEXUELS ET SUR LES AC-  
TIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MERCY CORPS AU  
COURS DES ANNÉES 1990, CONCERNANT LA GESTION DES RAP-  
PORTS D'ABUS SEXUELS

*FREEH GROUP INTERNATIONAL SOLUTIONS LLC*

19 mai 2021

## Table des matières

I.	INTRODUCTION .....	1
A.	PHASE I: VESTRY LAIGHT INVESTIGATION .....	1
1.	Survivor’s 2018 Outreach to Mercy Corps and The Oregonian’s Report.....	1
2.	Special Review Committee Oversees Phase I.....	2
3.	Vestry Laight Recommends Further Investigation of 1990s Board Response.....	2
B.	Phase II: FGIS Historical Investigation .....	2
1.	Coordination with Mercy Corps.....	3
2.	Notification Protocol .....	3
3.	Investigative Methodology.....	4
II.	HISTORICAL INVESTIGATION OF ELLSWORTH CULVER’S SEXUAL ABUSE .....	8
A.	Timeline in Brief .....	8
B.	Ellsworth Culver’s Travel and Program History .....	8
C.	Acknowledgement of Other Possible Reporters of Abuse .....	9
D.	Survivor Interviews.....	9
1.	Background .....	9
2.	Summary of Survivor Interviews .....	10
III.	THE 1990’S BOARD RESPONSE TO ALLEGATIONS OF ABUSE.....	12
A.	Lack of Prioritization of the Survivor’s Rights and Needs in the 1990’s .....	12
1.	Ms. Culver Humphrey’s Prior Disclosures .....	12
2.	Sexual Abuse Allegations Made Known to Mercy Corps were Serious in Nature .....	13
3.	Special Committee Objectives and Focus .....	15
B.	Lack of Thorough Investigation .....	17
1.	’93 Special Committee Consulted False Memory Expert .....	17
2.	Ellsworth Culver’s Explanation for Allegations .....	19
3.	Survivor’s Meeting with the ’93 Special Committee.....	20
4.	Ellsworth Culver - Polygraph Exam .....	24
C.	Lack of Clear Accountability and Inconsistent Rationales.....	25
1.	Story “Leaks” and Ellsworth Culver resigns as President .....	25
2.	Inconsistencies - E-mail Statements of Raymond Vath .....	27
D.	Lack of Independence and Governance.....	31
1.	Lack of Proper Board Authorization for ’93 Special Committee .....	31
2.	Lack of Independence of the Committee .....	33
3.	Actions Following the Special Committee Investigation.....	34

## **I. INTRODUCTION**

Mercy Corps a commandé une enquête sur la conduite et la réponse de Mercy Corps et de son Conseil d'administration de 1992 à 1993 en réponse aux informations fournies par Tania Culver Humphrey (ci-après dénommée « Mme Culver Humphrey » ou « la Survivante »), la fille d'Ellsworth Culver (« M. Culver »), feu cofondateur de Mercy Corps. Plus précisément, Mme Culver Humphrey a allégué que M. Culver l'avait agressée sexuellement lorsqu'elle était enfant.

Mme Culver Humphrey s'est présentée deux fois à Mercy Corps avec des allégations d'abus sexuel visant M. Culver, une fois en 1992 et de nouveau en 2018. Mercy Corps a mené deux enquêtes distinctes pour examiner les réponses de l'organisation aux rapports de Mme Culver Humphrey en 1992 et 2018 et pour comprendre la nature et l'étendue des abus. En 2019, à la suite de la prise de contact de Mme Culver Humphrey avec Mercy Corps en 2018, le Conseil d'administration de Mercy Corps a ordonné à son avocat externe, Nichols Liu, d'engager Vestry Laight, une société d'enquête externe, pour enquêter sur la réponse apportée par Mercy Corps en 2018 (ci-après, « Enquête de phase I »). À la fin de l'Enquête de phase I, Vestry Laight a recommandé à Mercy Corps de mener une enquête supplémentaire sur la réponse de l'organisation à la divulgation d'abus faite dans les années 1990 par Mme Culver Humphrey et l'étendue desdits abus infligés par M. Culver alors qu'il était à Mercy Corps.

En conséquence, le 11 mai 2020, Venable LLP, agissant en tant que conseil externe de Mercy Corps, a engagé Freeh Group International Solutions (« FGIS »)<sup>1</sup> pour mener l'enquête sur la réponse du Conseil d'administration de 1992 à 1993 à Mme Culver Humphrey ainsi que sur les allégations d'abus (ci-après, « Enquête de phase II » ou « Phase II »). FGIS a mené 66 entretiens et examiné des milliers de pages de documents et de communications et a informé le Conseil d'administration de Mercy Corps de ses conclusions provisoires le 28 octobre 2020. Depuis cette date, FGIS a mené des entretiens supplémentaires et un travail d'enquête pour affiner ses conclusions intermédiaires. Ce rapport est un résumé de l'Enquête indépendante de phase II.

### **A. PHASE I : ENQUETE SUR VESTRY LAIGHT**

#### ***1. L'approche de Mercy Corps par la Survivante en 2018 et le rapport de The Oregonian***

En 2018, Mme Culver Humphrey et son mari, Chris Humphrey (appelés collectivement « les Humphreys ») ont contacté le service de signalement interne de Mercy Corps par e-mail et ont demandé à l'organisation d'évaluer si la réponse du Conseil d'administration aux allégations d'exploitation sexuelle perpétrée par M. Culver dans les années 90 était conforme aux politiques et procédures de protection des personnes révisées de Mercy Corps. La réponse apportée à cet e-mail par les membres du personnel de Mercy Corps, telle que déterminée par Vestry Laight, manquait d'une approche centrée sur la Survivante et deviendrait le tournant dans les efforts de Mercy Corps pour enquêter correctement sur la réponse initiale de l'organisation et le traitement des allégations dans les années 1990.

---

<sup>1</sup>Au cours de cette enquête, Freeh Group International Solutions, LLC, a été acquis par AlixPartners LLP, une société de conseil mondiale, le 1er août 2020. Comme FGIS était détenue à l'origine par Mercy Corps, ce rapport désignera les enquêteurs sous le nom de « Freeh Group » ou « FGIS ».

Environ un an plus tard, le 8 octobre 2019, *The Oregonian* a publié un rapport d'enquête, comprenant un documentaire vidéo, qui a révélé publiquement les abus commis par M. Culver.<sup>2</sup> En plus des détails sur l'exploitation sexuelle, ce rapport a également détaillé plusieurs faux pas du Conseil d'administration de Mercy Corps au cours de son enquête initiale sur l'affaire au début des années 1990, et la mauvaise gestion de la demande des Humphreys en 2018.

## 2. Le comité spécial d'examen supervise la Phase I

En réponse au rapport d'enquête de *The Oregonian*, le Conseil d'administration de Mercy Corps a établi un Comité spécial d'examen (« SRC 2019 ») pour superviser l'Enquête de phase I. Comme indiqué ci-dessus, le SRC 2019 a sélectionné Vestry Laight pour cette phase, qui s'est concentrée sur la réponse de l'organisation à l'approche des Humphreys en 2018. Les termes de références officiels de Vestry Laight ont été publiés sur le site Web de Mercy Corps :

« [Vestry Laight] travaillera avec Mercy Corps pour examiner la documentation existante concernant la manière dont la plainte de 2018 a été traitée. [Vestry Laight] examinera également d'autres documents pertinents, y compris les arrêtés, les procès-verbaux et rapports du conseil et du comité d'audit, les communications internes, les rapports, les e-mails et les textes concernant la plainte de 2018, les directives internes sur les mécanismes de signalement et la manière dont les plaintes pour faute doivent être traitées, et les informations sur la structure organisationnelle et les changements de personnel liés à la protection des personnes contre les abus et l'exploitation. »

Notamment, la portée de l'enquête de Vestry Laight ne s'étendait pas aux activités du Conseil d'administration de Mercy Corps dans les années 1990 ni à la substance des allégations de la Survivante. À ce titre, il est probable que Vestry Laight n'ait pas eu accès à une grande partie des preuves mentionnées dans le Rapport d'enquête de la phase II (« le Rapport »).

## 3. Vestry Laight recommande une enquête plus approfondie sur la réponse du Conseil des années 90

Le 29 janvier 2020, Vestry Laight a publié un rapport (« le Rapport Vestry Laight ») détaillant ses conclusions et recommandations. En résumé, le Rapport Vestry Laight a conclu que la réponse apportée par Mercy Corps aux Humphreys en 2018 comportait des faux pas et des erreurs de jugement qui étaient « dommageables et contre-productifs », et que les dirigeants de Mercy Corps « n'avaient pas reconnu » les risques associés au fait de ne pas répondre de manière appropriée à Mme Culver Humphrey. En conséquence, Vestry Laight a officiellement recommandé à l'organisation d'approfondir l'enquête sur la manière dont le cas de Mme Culver Humphrey a été initialement traité par Mercy Corps dans les années 1990 et d'enquêter sur les activités de M. Culver pour déterminer s'il y avait eu d'autres inconduites sexuelles.<sup>3</sup>

## **B. Phase II : Enquête historique de FGIS**

En réponse directe aux recommandations de Vestry Laight, le Conseil d'administration de Mercy Corps a donné suite à son engagement d'approfondir l'enquête<sup>4</sup> et, par l'intermédiaire de son conseiller externe, Venable LLP, a engagé FGIS pour mener une enquête historique sur le traitement par Mercy Corps des rapports initiaux d'exploitation sexuelle par Mme Culver Humphrey dans les années 1990, et pour déterminer l'étendue des exploitations sexuelles

<sup>2</sup>No Mercy (*Sans pitié*). *The Oregonian*. Disponible sur : <https://projects.oregonlive.com/no-mercy/tania-humphrey/>

<sup>3</sup>Conclusions et recommandations relatives aux actions de Mercy Corps à la suite de la réception en 2018 des allégations concernant le cofondateur Ellsworth Culver. *Vestry Laight*, en date du 29 janvier 2020. Disponible sur : [https://www.mercycorps.org/sites/default/files/2020-02/VestryLaightReport.EN\\_.pdf](https://www.mercycorps.org/sites/default/files/2020-02/VestryLaightReport.EN_.pdf)

<sup>4</sup>Réponse de Mercy Corps aux détails des abus commis par le cofondateur Ellsworth Culver : conclusions de l'enquête et engagements à prendre des actions. Disponible sur : <https://www.mercycorps.org/response-to-culver-abuse>

perpétrées par M. Culver sur d'autres survivants possibles alors qu'il travaillait pour Mercy Corps.

L'Enquête de phase II menée par FGIS ne visait pas à réexaminer les conclusions de *The Oregonian*, mais plutôt à utiliser nos ressources pour élargir le niveau de compréhension des abus perpétrés par M. Culver détaillés dans le rapport d'enquête de *The Oregonian*. En outre, l'Enquête de phase II s'est concentrée sur les déplacements et activités de M. Culver dans le cadre de la mission de Mercy Corps. À ce titre, certains des témoins interrogés dans le cadre du rapport d'enquête de *The Oregonian* n'ont pas été interrogés de nouveau par notre équipe d'enquête.

Le rapport d'Enquête de phase II est divisé en trois sections, la première section donnant au lecteur un aperçu de l'étendue de nos travaux et des procédures mises en œuvre. La deuxième section du présent Rapport fournit un résumé de nos conclusions relatives à notre enquête sur tout autre auteur potentiel d'abus (« agresseur présumé » ou « suspect potentiel ») ou survivant d'abus. La troisième section du présent Rapport résume la réponse du Conseil d'administration de Mercy Corps aux allégations d'exploitation sexuelle formulées à l'encontre de M. Culver par la Survivante dans les années 1990.

### 1. Coordination avec Mercy Corps

Mercy Corps a laissé à notre équipe l'entière discrétion de mener cette enquête de manière indépendante et objective. Tout au long de l'enquête, nous avons travaillé en étroite collaboration avec une membre de l'équipe de protection des personnes de Mercy Corps qui nous a aidés à coordonner les entretiens avec les témoins et à obtenir la documentation pertinente. Ses connaissances, son expérience, son professionnalisme et son approche centrée sur la Survivante ont été un atout inestimable. Elle a activement facilité notre accès aux témoins et aux documents, et n'a à aucun moment entravé les objectifs de notre enquête ou tenté d'influencer notre approche ou les conclusions du présent Rapport. L'équipe d'enquête a également bénéficié d'un accès complet et d'une coopération totale de la part du personnel de Mercy Corps, du Joint Board Executive Committee (Conseil commun du Conseil d'administration ou « JBEC »), d'un comité du conseil supervisant l'Enquête de phase II et du Conseil d'administration de Mercy Corps. Nos conclusions portent uniquement sur la conduite du Conseil d'administration dans les années 1990 et ne reflètent pas les actions, les objectifs ou la coopération du Conseil actuel avec notre équipe.

### 2. Protocole de notification

Avant le début de cette enquête, l'équipe d'enquête, Mercy Corps et le conseil externe ont convenu d'un Protocole de notification (« le Protocole ») servant à protéger l'intégrité de l'enquête et la sécurité des survivants potentiels, tout en s'assurant que Mercy Corps adressait les notifications nécessaires aux forces de l'ordre ou aux agences gouvernementales. En outre, le Protocole permettait à l'équipe d'enquête de renvoyer toute faute présumée tombant en dehors de notre mission aux équipes d'enquête existantes de Mercy Corps.

Plus précisément, le Protocole indiquait que pour toute information dérivée de l'enquête identifiant d'autres agresseurs ou survivants, l'équipe d'enquête se coordonnerait avec un membre de l'équipe de protection des personnes de Mercy Corps pour signaler d'éventuelles fautes à l'organisme d'application de la loi approprié. Le Protocole exigeait également que l'équipe d'enquête informe le JBEC aux fins de coordonner les notifications appropriées aux donateurs de fonds, comme l'exige la loi ou la réglementation. Nonobstant ce qui précède, le Protocole prévoyait que le JBEC ne recevrait pas de détails spécifiques identifiant d'autres agresseurs,

survivants ou victimes possibles, mais qu'il serait simplement informé du fait que l'équipe d'enquête avait découvert des informations à signaler.

Conformément au Protocole et avec le consentement de la Survivante, le FGIS a signalé aux forces de l'ordre les noms des personnes identifiées par la Survivante comme des agresseurs, ainsi que des informations sur l'abus signalé.

### 3. Méthodologie d'enquête

#### **a. Liste des témoins**

L'équipe d'enquête a identifié 106 témoins à interroger et a mené une action d'approche approfondie pour chacun de ces témoins, comprenant des e-mails, des appels téléphoniques, des SMS, des courriers certifiés et, dans certains cas, des visites aux dernières adresses connues des témoins.

Les témoins ont été identifiés à partir des sources suivantes :

- **Documentation.** L'équipe a reçu des milliers de documents au début de l'enquête. Nous avons soigneusement examiné chaque document et avons travaillé pour identifier les témoins potentiels. Des exemples de ces documents comprennent l'inventaire des documents de Vestry Laight, le produit des travaux d'enquête antérieurs, les procès-verbaux du Conseil d'administration, les fichiers des ressources humaines, les informations sur les donateurs de fonds de programmes antérieurs et les fichiers d'e-mail.
- **Renseignements de sources ouvertes.** L'équipe a examiné le contenu et les informations provenant de sources disponibles en ligne telles que les médias et les reportages, les publications sur les réseaux sociaux, les blogs et les forums. À partir de chacune de ces sources, nous avons tenté d'identifier des témoins potentiels. Une fois les témoins identifiés, nous avons mené des activités d'approche afin de déterminer si nous pouvions planifier des entrevues avec les témoins qui étaient prêts à participer.
- **Recommandations.** Lors de chaque entretien, nous avons demandé au témoin s'il pouvait fournir les noms d'autres témoins potentiels qui pourraient avoir des informations pertinentes pour notre mission. Si le témoin était d'accord pour que nous contactions la personne qu'il nous avait recommandée, nous le faisons, mais nous lui donnons également la possibilité de contacter lui-même ladite personne pour lui transmettre nos coordonnées.
- **The Oregonian.** Le 8 octobre 2019, *The Oregonian* a publié un article intitulé « No Mercy: Did Ellsworth Culver abuse other children? Help us investigate. » (Sans pitié : Ellsworth Culver a-t-il abusé d'autres enfants ? Aidez-nous à enquêter). Dans cet article, *The Oregonian* demandait à toute personne ayant des informations potentielles sur d'autres abus de la part de M. Culver de communiquer ces informations. L'équipe d'enquête a contacté *The Oregonian* à deux reprises pour lui demander s'il disposait de pistes pertinentes pour notre enquête. Le journal a répondu à ces deux occasions qu'il n'avait aucune information qu'il était prêt à divulguer à notre équipe. Comme mentionné ci-dessus, dans la mesure du possible, notre objectif était de mieux comprendre les abus commis par M. Culver et la réponse du Conseil des années 1990 plutôt que de réexaminer une grande partie des informations développées dans le rapport de *The Oregonian*.
- **Boîte mail sécurisée et service de signalement des problèmes d'intégrité.** Au début de l'enquête, l'équipe chargée de cette dernière a créé une boîte mail sécurisée permettant à quiconque de contacter directement l'équipe d'enquête pour lui transmettre des informations. Cette adresse e-mail a été diffusée à l'ensemble de l'organisation Mercy Corps via l'intranet interne était sous surveillance constante de notre équipe. De plus, Mercy Corps a surveillé son service de signalement des problèmes d'intégrité pour toute information qui aurait pu être transmise à notre équipe.

Sur les 106 témoins identifiés, 66 ont été interrogés, neuf sont décédés, un a refusé pour des raisons médicales, 11 ont refusé d'être interrogés, 17 n'ont pas répondu à nos demandes et deux des témoins n'ont pas pu être localisés. Les témoins interrogés comprenaient des employés et des membres du Conseil au cours des années 1990, des employés et membres du Conseil actuels, des employés récents et des bénévoles, ainsi que la famille et les amis de la Survivante, Mme Culver Humphrey.

Comme cela sera expliqué plus en détail, l'enquête a révélé qu'un comité spécial du Conseil a été créé en 1993 (« Comité spécial de 93 » ou « le Comité ») pour enquêter sur les divulgations faites par la Survivante concernant l'exploitation sexuelle perpétrée par M. Culver. L'équipe d'enquête a également déterminé que le Conseil d'administration comprenait huit

membres actifs au cours de l'Enquête du comité, dont le Dr Raymond Vath, Robert Newell et Dan O'Neill, qui étaient les trois hommes nommés pour siéger au Comité spécial de 93. De ces huit membres du Conseil, l'équipe d'enquête n'a pu en interroger qu'un seul. Un autre membre du Conseil a refusé une entrevue complète, mais a fourni à l'équipe d'enquête des informations limitées par le biais d'un échange d'e-mail. Un autre membre du Conseil n'a pas répondu à nos demandes d'entrevue et deux autres membres du conseil sont décédés. Comme expliqué plus en détail ci-dessous, l'équipe d'enquête n'a pu interroger aucun des trois membres du Conseil ayant siégé au Comité spécial de 93.

### ***b. Examen de documents***

Au début de notre enquête, Mercy Corps a mené une recherche intensive dans les archives sur site et hors site pour trouver de la documentation relative à la mission de cette enquête. Mercy Corps a fourni à l'équipe d'enquête les documents de l'Enquête de phase I, y compris les fichiers des ressources humaines (« RH »), les photographies, les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration et les fichiers de l'enquête interne de 2018 de Mercy Corps et de l'enquête Vestry Laight en 2019, respectivement. Plusieurs comptes e-mail qui ont également été examinés ne sont pas inclus dans cette liste. Ces comptes e-mail ont été recherchés à l'aide de mots clés ciblés et un sous-ensemble d'e-mails pertinents a été examiné sur la base des résultats obtenus.

Étant donné que la mission de l'Enquête de phase II remonte plus loin dans le temps que l'Enquête de phase I menée par Vestry Laight, l'équipe d'enquête a pu examiner les documents fournis à Vestry Laight ainsi que des documents historiques supplémentaires et des e-mails. Au commencement de notre enquête, Mercy Corps avait mené une recherche plus approfondie dans les documents archivés hors site et trouvé 10 caisses de stockage supplémentaires contenant des documents historiques potentiellement pertinents pour l'enquête des années 1990. L'équipe d'enquête a procédé à un examen page par page de ces fichiers, mais n'a trouvé aucun détail matériel autre que des informations générales utiles. Au cours de l'enquête, l'équipe d'enquête a examiné 20 autres caisses de stockage contenant des documents situés à la fois dans les archives sur site et hors site de Mercy Corps.

Comme publié dans le rapport d'enquête de *The Oregonian*, Mme Culver Humphrey a été interviewée par le Comité spécial de 93 dans le cabinet d'avocats Davis Wright Tremaine (« DWT »), l'un des cabinets d'avocats externes de Mercy Corps pendant de nombreuses années. L'équipe d'enquête a demandé à DWT de rechercher dans ses archives tous les documents historiques liés aux affaires de Mercy Corps. DWT a coopéré et s'est conformé à la demande de l'équipe d'enquête en fournissant une liste de 51 affaires liées à Mercy Corps. L'équipe d'enquête a examiné les descriptions des 51 affaires pour en vérifier la pertinence et a demandé des documents pour sept d'entre elles. Les descriptions des sept affaires demandées relevaient de la période pertinente ou contenaient des mots clés potentiellement pertinents pour notre mission. Cependant, au moment de la sélection, l'équipe d'enquête ne connaissait pas le contenu des documents spécifiques présents dans chaque dossier ni s'ils étaient pertinents par rapport à notre mission. Les 44 affaires non sélectionnées restantes n'étaient pas liées à l'enquête du Comité spécial de 93 étant donné leur sujet et/ou leur date et ont été jugées hors mission de l'Enquête de phase II. À la suite de la demande ciblée de l'équipe d'enquête, DWT a rassemblé 10 boîtes de documents concernant Mercy Corps remontant jusqu'à 1983. L'équipe d'enquête a procédé à un examen page par page de ces fichiers. De plus, Mme Culver Humphrey a fourni à l'équipe d'enquête environ 5 000 documents, notamment des fichiers informatiques, des photographies, des vidéos, des entrées de journal, des dossiers médicaux, des lettres, des SMS et des e-mails. Ces documents ont aidé l'équipe d'enquête avec les dates, les lieux des incidents et un aperçu du traumatisme émotionnel décrit par Mme Culver Humphrey.



### ***c. Renseignements de sources ouvertes***

Des discussions et des commentaires traitant de cette affaire étaient déjà publiés sur les réseaux sociaux avant notre implication dans celle-ci. Étant donné le support sur lequel les informations ont été partagées et discutées, l'équipe d'enquête a procédé en supposant que d'autres personnes partageraient des expériences similaires sur les médias sociaux et que ces expériences pourraient éventuellement recouper la mission de l'enquête.

À cet effet, l'équipe d'enquête a examiné des blogs, des forums et plusieurs plateformes de médias sociaux telles que Twitter, Facebook, Reddit et YouTube. Des mots clés, des « hashtags » et des lieux ont été utilisés pour les recherches. Le but de cet exercice était de générer des pistes, de localiser d'éventuels témoins et de corroborer les informations obtenues au cours de l'enquête. Cependant, l'équipe d'enquête a été sensible au fait que de nombreux bénéficiaires dans le monde pouvaient ne pas avoir accès à ces plateformes.

À la suite des recherches de renseignements de sources ouvertes, l'équipe d'enquête a identifié certaines personnes qui pourraient avoir eu connaissance des agissements de M. Culver avec Mercy Corps et qui pourraient servir de témoins clés à l'enquête. Cependant, l'équipe d'enquête n'a pas identifié d'incidents d'abus ou de survivants potentiels supplémentaires avec les renseignements de sources ouvertes.

### ***d. Restrictions et limitations***

En raison des limitations de déplacement et d'accès associées à la pandémie de coronavirus (COVID-19), ainsi que de certaines sensibilités de l'enquête pour les survivants, l'équipe d'enquête était limitée dans sa capacité à mener une approche directe dans certaines parties du monde. Malgré ces restrictions, l'équipe d'enquête était prête à voyager ou à organiser la visite des enquêteurs dans des juridictions nationales/étrangères si des informations justifiaient une telle action.

Mis à part les restrictions de voyage liées au COVID-19, mener des activités d'approche peut être dangereux pour les survivants d'abus dans certaines régions du monde. À ce titre, l'équipe d'enquête a procédé à une évaluation des risques pour déterminer comment un survivant potentiel pouvait être identifié ou contacté et le préjudice potentiel pouvant être infligé par une approche indirecte ou directe. En conséquence, l'équipe d'enquête a interrogé des témoins ayant une connaissance directe des activités programmatiques dans le monde de M. Culver.

Les informations fournies dans ce rapport concernant les survivants peuvent ne pas être exhaustives. La mission de l'équipe d'enquête était axée sur les programmes de Mercy Corps et les voyages de M. Culver liés à Mercy Corps. Il peut exister d'autres survivants locaux qui ne se sont pas manifestés ou qui hésitent à se manifester pour le moment.

Enfin, le manque de pouvoir d'assignation ou de pouvoir de contraindre les témoins à témoigner ou à produire des documents de l'équipe d'enquête a limité l'accès aux documents et aux témoins. Néanmoins, l'équipe d'enquête a tout mis en œuvre pour offrir aux témoins la possibilité de nous rencontrer de manière ouverte et transparente. De plus, il convient de noter que l'équipe d'enquête a bénéficié de l'entière coopération des employés actuels de Mercy Corps, du Conseil actuel et de la Survivante.

### ***e. Vath, O'Neill et Newell ont refusé les entrevues***

L'équipe d'enquête a contacté les trois membres du Comité spécial de 93 à plusieurs reprises par e-mail, téléphone et poste américaine. Cependant, aucun des membres du comité n'a

accepté une entrevue avec l'équipe d'Enquête de la phase II, soit en refusant d'accuser réception de notre demande, en refusant catégoriquement, ou en fixant des conditions pour l'entrevue qui n'étaient pas conformes au protocole de l'équipe d'enquête sur les entrevues avec les témoins. Les trois membres avaient déjà été interrogés par Vestry Laight, notamment lors de l'Enquête de phase I ou dans le cadre de l'enquête interne de Mercy Corps en 2019 (et dans certains cas, à ces deux occasions). En l'absence d'entrevues directes avec les trois membres du Comité spécial de 93, l'équipe d'Enquête de la phase II a examiné des documents et des correspondances de l'époque ainsi que des déclarations publiques ultérieures pour évaluer leurs actions et leurs intentions dans l'action collective du Comité spécial de 93.

## **II. ANTECEDENT HISTORIQUE SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE D'ELLSWORTH CULVER**

### **A. Chronologie générale**

<b>Période de temps</b>	<b>Description</b>
1 juillet 1981	Mercy Corps International a été constituée dans l'État de Washington.
Janvier 1982	Ellsworth Culver commence à travailler en tant que consultant externe pour Mercy Corps International.
1 juillet 1984	Ellsworth Culver commence à travailler à plein temps avec Mercy Corps International en tant que Président.
24 janvier 1994	Ellsworth Culver démissionne de son poste de Président de Mercy Corps.
Février 1994	Ellsworth Culver retourne chez Mercy Corps International en tant que Vice-président des relations internationales.
3 octobre 1996	Ellsworth Culver est promu Vice-président principal des relations internationales.
27 janvier 2000	Ellsworth Culver a reçu lors d'une cérémonie, le titre de cofondateur de Mercy Corps.
15 août 2005	Décès d'Ellsworth Culver.

### **B. Historique des voyages et du programme d'Ellsworth Culver**

Au début de cette enquête, l'équipe d'enquête a retracé une chronologie des voyages de M. Culver dans le cadre des activités officielles de Mercy Corps. L'équipe a utilisé des documents, des archives libres d'accès et des témoignages pour établir ce calendrier. En conséquence, l'équipe d'enquête a pu retracer plusieurs des voyages outre-mer de M. Culver de la fin des années 1970 jusqu'à son décès en 2005. La documentation de ses voyages antérieurs à la création de Mercy Corps était limitée, nous nous sommes donc concentrés en grande partie sur les voyages effectués conformément à la mission Mercy Corps.

Au cours de sa carrière chez Mercy Corps, M. Culver a voyagé dans de nombreux pays dans le cadre de ses attributions chez Mercy Corps. L'équipe d'enquête a examiné des documents pour dresser une liste de témoins qui auraient voyagé avec M. Culver à ces endroits ou auraient eu connaissance de ses déplacements et activités dans ces endroits. L'équipe d'enquête a également rencontré Mme Culver Humphrey et a incorporé toutes les informations qu'elle a fournies concernant les voyages de M. Culver dans notre calendrier d'enquête.

Suite à ça, l'équipe d'enquête a interrogé des témoins qui avaient ou pouvaient avoir une connaissance détaillée des voyages et des activités de M. Culver à travers le monde. Ces témoins étaient des gestionnaires de programme actuels et anciens, des bénévoles et d'autres membres du personnel. La plupart de ces personnes ont voyagé avec M. Culver à l'étranger ou ont travaillé dans des programmes qu'il a visités. Les témoins interrogés qui ont voyagé avec M. Culver ne se souviennent pas d'avoir vu ou entendu parler d'un comportement abusif en sa présence, ni d'avoir constaté une quelconque situation qui déclencherait un signal d'alarme au vu des dernières révélations d'abus rendues publiques en 2019. Le simple fait que les témoins ne se souviennent pas d'avoir vu un comportement potentiellement abusif ne signifie pas que nous pouvons conclure définitivement que ce comportement ne s'est pas produit étant donné la nature de l'exploitation sexuelle ainsi que la difficulté à prouver le préjudice subi. Bien que l'équipe d'enquête ait parlé à autant de témoins que possible, nous pourrions ne pas être au courant de tous les témoins susceptibles de détenir des informations pertinentes sur les activités de M. Culver.

### **C. Reconnaissance d'autres signaleurs possibles d'abus**

L'identification par l'équipe d'enquête des autres Survivants à travers ce processus s'est concentrée sur les opérations et les programmes de Mercy Corps basés sur les entretiens des Survivants. Comme mentionné précédemment, *The Oregonian* a identifié d'autres Survivants possibles qui ont partagé des informations avec cette enquête. Comme indiqué ci-dessus, ce Rapport traite des informations relatives à d'autres Survivants possibles obtenues grâce à des entretiens avec Mme Culver Humphrey. Aucun autre Survivant ne s'est présenté à notre équipe ou à Mercy Corps au cours de notre enquête. En raison de la nature de l'abus sexuel d'enfants et de son impact sur les Survivants, et parce que certains des incidents relatés dans les présentes ont eu lieu dans des endroits en dehors des États-Unis, l'équipe d'enquête ne considère pas l'absence d'autres Survivants potentiels comme une preuve définitive qu'il n'y en a pas d'autres et cela n'enlève rien à la crédibilité des Survivants mentionnés dans *The Oregonian*.

### **D. Entretien avec un Survivant s**

#### **1. Antécédent**

Mme Culver Humphrey a rencontré à plusieurs reprises l'équipe d'enquête, soit au total plus de 100 heures de conversations en personne et vidéo / téléphone depuis juin 2020. L'équipe d'enquête a placé la sécurité et le bien-être de Mme Culver Humphrey en priorité absolue, et s'est assurée qu'elle se sentait à l'aise pour travailler avec elle pour tenir des entrevues dans des lieux où elle se sentait en sécurité. Tout au long de l'enquête, notre équipe est restée à la disposition de Mme Culver Humphrey chaque fois qu'elle avait des questions ou des préoccupations au sujet de l'enquête. L'équipe la rencontrait régulièrement pour lui fournir des mises à jour sur l'état d'avancement général de l'enquête, sans fournir de détails de fond liés aux conclusions ou aux détails des entretiens. L'équipe d'enquête a traité les informations que Mme Culver Humphrey a partagées en toute confidentialité.

Mercy Corps a permis à Mme Culver Humphrey de bénéficier de conseils et à de ressources supplémentaires tout au long du processus pour s'assurer qu'elle avait du soutien entre chaque rencontre avec l'équipe d'enquête l'a rencontrée. À tout moment, l'équipe enquêtricea fourni ses informations et l'a soutenue concernant le signalement des abus aux forces de l'ordre. L'équipe l'a également informée des informations partagées avec les forces de l'ordre, les agences gouvernementales ou autres, comme l'exige la loi ou la réglementation.

Mme Culver Humphrey se tenait à notre entière disposition et était coopérative avec notre équipe tout au long des entretiens. Il était évident que les entretiens étaient traumatisantes et extrêmement difficiles pour Mme Culver Humphrey, mais elle s'était engagée à fournir autant d'informations que possible pour partager toute l'étendue des mauvais traitements et nous aider à identifier d'autres survivants possibles. Nous félicitons Mme Culver Humphrey pour son courage et son engagement dans ce processus de partage de détails très personnels et de nous donner un accès complet aux documents qu'elle détenait.

Au cours des entretiens, Mme Culver Humphrey a fourni de nombreux détails sur son enfance et ses mauvais traitements, y compris les voyages qu'elle a faits, les personnes avec lesquelles elle s'est associée, les endroits qu'elle et M. Culver ont visités, les dates et les lieux géographiques. Comme indiqué ailleurs dans ce rapport, Mercy Corps a fourni des milliers de documents à notre équipe et a accordé un accès sans entrave aux archives historiques. Après examen de ces documents, l'équipe d'enquête a pu corroborer de manière indépendante les détails fournis par Mme Culver Humphrey, tels que les dates, les emplacements géographiques, les voyages qu'elle et M. Culver ont effectués, les événements spéciaux auxquels elle et / ou M. Culver ont assisté, et relations qu'elle et/ou M. Culver entretenaient. En outre, les documents de Mercy Corps ont généré de nombreuses pistes que l'équipe d'enquête doit suivre, y compris des témoins à interroger. Après avoir interrogé plusieurs de ces témoins, l'équipe d'enquête a pu corroborer de manière indépendante les détails supplémentaires fournis par Mme Culver Humphrey concernant les voyages et les relations personnelles de M. Culver.

Des parties du résumé ci-dessous ont été divulguées à diverses personnes par Mme Culver Humphrey préalablement à l'enquête. Mme Culver Humphrey a déclaré qu'au fur et à mesure qu'elle développait des relations et gagnait la confiance de ses amis ou conseillers, elle partageait certains aspects de la violence avec les personnes qui l'entouraient. Ces révélations ont été confirmées par certains témoins que nous avons interrogés. Encore une fois, il est important de noter que la portée des divulgations de la Survivante auprès du Comité spécial de 93 ne s'est pas étendue à d'autres abus que ceux commis par M. Culver.

## 2. Résumé des entretiens avec les Survivants

Mme Culver Humphrey a partagé avec l'équipe d'enquête des informations concernant M. Culver et d'autres hommes. Les mauvais traitements infligés par son père ont commencé aussi loin qu'elle se souvienne et ont duré jusqu'en 1987 environ. Elle a également fourni des informations selon lesquelles elle avait été agressée sexuellement jusqu'en 1988 par un autre homme qu'elle avait identifié à l'équipe d'enquête. Les détails du récit suivant ont été limités afin de préserver l'intégrité de toute enquête future possible et de maintenir une approche centrée sur les survivants pour les survivants non identifiés décrits par Mme Culver Humphrey qui ne se sont pas encore manifestés.

Mme Culver Humphrey a informé l'équipe d'enquête de survivants supplémentaires en décrivant des incidents impliquant de l'exploitation sexuelle commis par M. Culver et d'autres agresseurs. Plus précisément, Mme Culver Humphrey a identifié huit personnes qui, selon elle, avaient commis des sévices, en plus de M. Culver. Aucun des agresseurs qu'elle a identifiés

n'est actuellement employé ou affilié à Mercy Corps. Toutefois, sept des huit autres agresseurs qu'elle identifiés étaient auparavant affiliés, à un certain titre, à Mercy Corps. En raison de la nature et de l'âge des incidents de violence supplémentaires et du laps de temps écoulé depuis les incidents, l'identité des autres survivants n'a pas pu être déterminée. Sur la base des informations tirées des entretiens avec la survivante, l'équipe d'enquête a informé les forces de l'ordre qu'il pourrait y avoir cinq survivants supplémentaires.

La survivante a partagé plusieurs incidents d'exploitation sexuelle avec l'équipe d'enquête. Dans un incident, dont on estime qu'il s'est produit avant 1981 et avant le mandat de M. Culver chez Mercy Corps, Mme Culver Humphrey a déclaré que M. Culver et un autre homme avaient abusé sexuellement d'elle et d'une jeune fille de la région dans un pays étranger. La Survivante a déclaré avoir environ neuf ans et que la fille autochtone locale avait environ neuf ans. La Survivante a déclaré qu'elle et la jeune fille avaient été maltraitées toute la nuit par M. Culver et un second auteur. Les sévices, tels que décrits par la Survivante, comprenaient des sévices sexuels et physiques graves. Mme Culver Humphrey a dit à l'équipe d'enquête qu'à son réveil, le matin, la fille était décédée. Mme Culver Humphrey a déclaré que peu de temps après, des ressortissants locaux sont arrivés et ont emmené l'enfant. Bien que nous soyons limités dans notre capacité à corroborer les abus, l'équipe d'enquête a examiné les documents et les déclarations des survivants qui ont confirmé le moment et le lieu de ce voyage ainsi que la relation entre les deux auteurs. Les détails de cet incident et la victime présumée ont été signalés par l'équipe d'enquête aux forces de l'ordre.

Dans un deuxième incident, la Survivante a décrit un voyage dans un pays étranger au cours duquel M. Culver l'avait gravement maltraitée ainsi que des ressortissantes locales. Mme Culver Humphrey estime qu'elle avait environ treize à quatorze ans à l'époque et a déclaré avoir été témoin de la maltraitance d'autres enfants de la région lors d'incidents distincts pendant le voyage. Mme Culver Humphrey a déclaré qu'il lui semblait que l'âge des enfants allait de trois ans à quatorze ans. Mme Culver Humphrey a informé l'équipe d'enquête que, lors du même voyage, M. Culver l'avait livrée à un officier militaire étranger qui l'avait sexuellement abusée. Les détails de cet incident ont été rapportés par l'équipe d'enquête aux forces de l'ordre.

La Survivante a décrit d'autres incidents d'abus commis contre elle par M. Culver dans la région de Portland et dans l'ancien quartier général de Mercy Corps, également à Portland. En ce qui concerne l'ancien quartier général de Mercy Corps, la Survivante a raconté des incidents au cours desquels M. Culver l'avait livrée à d'autres hommes pour de l'exploitation sexuelle. Elle a déclaré : « Enfant, on me menaçait pour que je ne le dise à personne. » Elle a déclaré qu'elle était toujours réticente à partager son histoire en raison des menaces répétées de son père qu'elle aurait des ennuis si elle rapportait ce que son père et d'autres lui avaient fait. La Survivante a déclaré à l'équipe d'enquête que M. Culver l'avait manipulée toute jeune en la convaincant qu'elle devait se soumettre aux abus commis par d'autres hommes pour soutenir et aider d'autres enfants, car ces hommes prenaient des décisions qui avaient un impact sur les efforts des secours. Mme Culver Humphrey a déclaré que son père l'avait photographiée ainsi que d'autres enfants alors qu'ils étaient nus et qu'il conservait les images. Mme Culver Humphrey a indiqué que ne pas savoir que sont devenues ces photos continue de la traumatiser à ce jour.

L'équipe d'enquête a élaboré et respecté le protocole de notification susmentionné qui dictait que les noms spécifiques et les informations d'identification des agresseurs présumés ou des survivants ne seront pas divulgués dans ce Rapport, au JBEC ou au Conseil de Mercy Corps, ni au public. Au lieu de cela, comme mentionné précédemment, tous les détails relatifs aux sévices, y compris les personnes désignées par la Survivante en tant qu'agresseurs, ont été divulgués directement aux forces de l'ordre.

### III. LES ANNEES 90 REPOSE DU CONSEIL AUX ALLEGATIONS D'ABUS

#### A. Absence de hiérarchisation des droits et des besoins de la Survivante dans les années 1990

##### 1. Divulgations antérieures de Mme Culver Humphrey

###### a. Discussion

L'équipe d'enquête a examiné la conduite du Comité spécial de 93 et sa réponse à la divulgation par la Survivante d'informations relatives à l'abus. À plusieurs reprises au cours des années 1980, Mme Culver Humphrey a été hospitalisée pour diverses raisons. L'équipe d'enquête a examiné des milliers de documents fournis par Mme Culver Humphrey, y compris des entrées de journal personnel, des lettres, des dossiers médicaux et des photos. L'équipe d'enquête a constaté que Mme Culver Humphrey avait divulgué l'exploitation sexuelle perpétrée par M. Culver à des thérapeutes pendant ces séjours à l'hôpital, comme l'ont noté à plusieurs reprises les médecins ou les conseillers de l'hôpital dans leurs dossiers. Le tableau ci-dessous comprend des extraits de ces dossiers d'hospitalisation, avec le consentement de la Survivante, pour démontrer l'étendue des divulgations de la Survivante. La Survivante a déclaré qu'elle avait rassemblé certains de ces dossiers médicaux et de thérapie et les avait fournis au Comité spécial de 93. Les dates appuient le fait que ces documents auraient été mis à la disposition du Comité spécial de 93 pendant leur enquête de 18 mois. L'équipe d'enquête note que les extraits ci-dessous ne constituent pas une liste exhaustive des divulgations faites par la Survivante, mais un échantillon de notes dans les résumés de décharge qui font référence aux divulgations d'exploitation sexuelle.

Date	Description
Juin 1986	« Tania avait de plus en plus de difficultés à gérer certaines inquiétudes qu'elle avait quant à la possibilité que son père ait pu l'agresser sexuellement lorsqu'elle était enfant. »
Juin 1986	« Quand j'ai demandé à la patiente si elle avait déjà subi une agression sexuelle, elle est devenue silencieuse et a reconnu la survenue d'un ou plusieurs incidents impliquant son père quatre à cinq ans auparavant. »
Juin 1986	« J'ai également fait savoir à [Tania] que j'étais au courant des incidents avec son père. »
Juin 1986	« Tania avait pris la décision de faire face à son père et à sa mère concernant le problème de l'exploitation sexuelle. »

Date	Description
Décembre 1986	« [Tania] est très en colère contre papa parce qu'il se comportait mal avec elle quand elle avait entre 10 et 12 ans. Il se couchait sur elle, l'embrassait et exigeait qu'elle l'embrasse d'une certaine manière en retour. »
Décembre 1986	« [Ellsworth Culver] s'est imposé physiquement à elle et attendait une réciprocité de sa part. »
Décembre 1988	« [Tania] rapporte des attouchements et des baisers inappropriés avec son père qui, encore une fois, de l'avis des enquêteurs, étaient de l'exploitation et ont mis en place une dynamique d'exploitation sexuelle même s'il n'y a peut-être pas eu de contact avec les organes génitaux du père ou de la fille. »

La question de savoir si le Comité spécial de 93 était au courant des divulgations dans le cadre de l'enquête est discutée ci-dessous dans la discussion sur la réunion de Mme Culver Humphrey avec le Comité spécial.

### ***b. Conclusion***

- **Mme Culver Humphrey a révélé les abus d'Ellsworth Culver à des professionnels responsables de son bien-être à plusieurs reprises.**

#### ***2. Les allégations d'exploitation sexuelle portées à la connaissance de Mercy Corps étaient graves par nature***

##### ***a. Discussion***

Vers l'été 1992, Mme Culver Humphrey a participé à un groupe de prière réservé aux femmes. À cette époque, Mme Culver Humphrey était au début de la vingtaine et fréquentait l'université. Au cours de cette réunion de groupe de prière, Mme Culver Humphrey a révélé les abus commis par M. Culver. Elle a dit à l'équipe d'enquête qu'elle se sentait à l'aise dans cette église puisqu'elle croyait que personne ne la connaissait elle ni son père, Ellsworth Culver.

Mme Culver Humphrey a également dit à l'équipe d'enquête qu'elle n'avait pas l'intention de faire rapporter les informations partagées avec le groupe de prière aux autorités ou à Mercy Corps. Au moins un des membres du Comité spécial de 93 semblait convenir que Mme Culver Humphrey ne demandait rien de plus. Plus précisément, M. Newell a déclaré dans son entretien avec Vestry Laight :

« Je n'ai jamais eu l'impression qu'elle attendait quelque chose de Mercy Corps, que ce soit le licenciement de son père, de l'argent ou une lettre d'excuses ou, vous savez, peu importe, je n'ai jamais eu l'impression de quoi que ce soit de ce genre. »

Peu de temps après la réunion du groupe de prière, l'une des femmes présentes à la réunion a parlé à son mari des divulgations d'abus faites par Mme Culver Humphrey. À l'époque, son mari était avocat dans le même cabinet que M. Newell. En décrivant la nature des divulgations, un membre du groupe de prière a déclaré que Mme Culver Humphrey avait qualifié

l'exploitation sexuelle perpétrée par M. Culver de « choses graves qui se sont passées » et qu'elle avait révélé au groupe que M. Culver l'avait agressée sexuellement.

Le même avocat a dit à l'équipe d'enquête qu'en août 1992 ou vers cette date, il avait informé M. Newell des révélations de Mme Culver Humphrey au groupe de prière. Il a déclaré qu'il croyait que les allégations qui lui avaient été communiquées étaient fondées et a rappelé que Mme Culver Humphrey était une femme fragile et blessée. L'avocat a en outre informé l'équipe d'enquête qu'après avoir informé M. Newell des allégations, celui-ci était choqué, attristé et déçu par la nouvelle. Lors d'un entretien avec Vestry Laight, cependant, M. Newell a nié en avoir été informé par l'avocat :

« Je sais qu'il y a eu des affirmations selon lesquelles [Mme. Culver Humphrey] aurait révélé [les allégations] dans un groupe de prière et l'un des membres en aurait parlé à son mari, qui est avocat, qui me l'aurait dit. Ce n'est pas arrivé. ... Je suis... Je suis quasiment sûr que ce n'est pas arrivé. Vous savez, nous connaissons tous la fragilité de la mémoire, mais je m'en serais souvenu parce que, pour autant que je sache, cela n'avait pas... Au moment où nous l'avons appris, cela n'avait pas été discuté ou révélé en dehors de la famille et du Conseil d'administration de Mercy Corps. »

« Donc, dans mes souvenirs, nous en avons entendu parler, et par « nous » j'entends Mercy Corps, lorsqu'Ells Culver a dit à Dan O'Neill que sa fille s'était souvenue de l'exploitation sexuelle qu'il lui avait fait subir. »

L'équipe d'enquête a examiné une ébauche d'une note manuscrite datée du 6 octobre 1992, de Mme Culver Humphrey à l'attention de l'avocat qui a rapporté ses divulgations dans laquelle elle lui exprimait sa gratitude pour avoir pris ses divulgations au sérieux.<sup>5</sup> Elle a également déclaré dans la note qu'elle était « occupée à essayer d'entrer en contact avec des personnes et de signer des formulaires de décharge pour M. Newell et le Conseil d'administration afin qu'ils puissent obtenir les dossiers et les déclarations du CSD, des thérapeutes, des médecins, des enseignants... Ensuite, je dois lui donner d'autres preuves matérielles (documents écrits, etc.) puis [sic] passer l'entrevue avec le Conseil et faire une déclaration. »

En ce qui concerne la nature exacte des révélations faites par Mme Culver Humphrey, les membres du Comité spécial de 93 ont reconnu les graves allégations d'abus. Lorsqu'il a décrit la *nature* des allégations qui lui avaient été communiquées, M. Newell a dit à Vestry Laight ce qui suit :

« À un moment donné, et je ne me souviens pas de qui nous a raconté ça, mais nous avons entendu dire que Tania avait été laissée dans une chambre d'hôtel avec une connaissance [sic] d'Ells et que cet homme lui avait fait subir des sévices. »

Le Dr Vath a confirmé à Mercy Corps pendant l'enquête interne de 2018 que Mme Culver Humphrey avait été laissée dans une chambre d'hôtel et qu'un autre homme était entré dans la chambre, sans qu'il sache exactement ce qui s'était passé.

En ce qui concerne les abus commis par M. Culver, M. Newell a décrit sa compréhension de la situation :

« Ce que nous avons entendu, c'est le baiser inapproprié, le fait qu'il s'allongeait sur elle et la nudité. Et ce n'est jamais allé plus loin, en termes de gravité ou de portée. »

---

<sup>5</sup>L'équipe d'enquête a trouvé des ébauches de lettres dans les notes et les journaux de Mme Culver Humphrey. Elle a expliqué qu'elle rédigerait une ébauche de lettre manuscrite, puis une version plus propre à envoyer au destinataire. Elle a conservé la première ébauche dans les documents qu'elle a partagés avec l'équipe d'enquête.



Le Dr Vath a également déclaré lors de l'enquête interne de 2018 de Mercy Corps que Mme Culver Humphrey n'avait jamais accusé M. Culver de rapports sexuels, mais qu'il était nu, l'avait embrassée sur les lèvres et avait de la pornographie à la maison. En juin 1993, le Dr Vath a écrit une lettre à Mme Culver Humphrey, après que le comité l'ait interrogée, reconnaissant la gravité de ses allégations :

« ... ce n'est que lorsque nous vous avons rencontrés, que nous avons [sic] pris conscience de la gravité du problème. Nous pensions qu'il n'était pas trop sérieux, car [les services de protection de l'enfance] ne s'étaient pas attardés dessus. Dans l'État de Washington, qui a connu un tueur en série de femmes, ainsi que des assassinats de plusieurs enfants par leurs parents, ces accusations sont généralement traitées avec beaucoup d'attention. Apparemment, ce n'est pas le cas en Oregon. »

De plus, à peine deux mois plus tard, dans une lettre du 10 août 1993 adressée à Mme Culver Humphrey, le Dr Vath semble reconnaître qu'elle a peut-être été agressée sexuellement par une autre personne :

« Bien que [M. Culver] ait admis avec beaucoup de remords le fait qu'il n'ait pas su vous protéger dans les toutes premières années de votre vie, lorsque vous avez été confié à des personnes qui ont profité de votre innocence, il est tout aussi catégorique quant au fait que certains des comportements les plus graves dont vous l'avez accusé ne se sont jamais survenus. »

Encore une fois, il est important de noter que la portée des divulgations de la Survivante au Comité spécial de 93 ne s'est pas étendue à d'autres abus que ceux commis par M. Culver.

### ***b. Conclusions***

- **Mme Culver Humphrey a révélé les abus commis par Ellsworth Culver à plus d'une occasion à des personnes proches d'elle.**
- **Mercy Corps a été informée des allégations d'abus contre M. Culver dès août 1992 par le rapport d'un avocat du cabinet d'avocats de M. Newell remis à M. Newell lui-même.**
- **La nature et l'étendue des allégations d'abus, faites par Mme Culver Humphrey contre M. Culver et transmises à Mercy Corps, étaient graves par nature, mais n'ont pas incité Mercy Corps à faire appel à un enquêteur expérimenté sur les agressions sexuelles, que ce soit de Mercy Corps ou d'une société d'enquête externe objective pour interroger la Survivante.**

### ***3. Objectifs et priorités du Comité spécial***

#### ***a. Discussion***

Mme Culver Humphrey a déclaré à l'équipe d'enquête que le lendemain de sa divulgation au groupe de prière, M. Newell l'avait appelée et lui avait demandé de garder l'information entre eux. Elle déclare qu'il était préférable de « garder cette histoire en interne. » Mme Culver Humphrey s'est spécifiquement rappelée avoir pris des notes pendant l'appel, et l'équipe d'enquête a trouvé une note dans les documents de Mme Culver Humphrey qui semble être des notes prises au moment de l'appel. Les notes étaient conformes à ses souvenirs, selon

lesquels Mercy Corps se chargerait d'enquêter sur la question et que [Mercy Corps] resterait indépendant. Ses notes prises pendant l'appel indiquent également qu'il serait dans le meilleur intérêt de tout le monde de conserver les informations au sein du groupe pour le moment. Le raisonnement de M. Newell visant à ne pas rendre publiques ces allégations était fondé sur sa volonté de préserver la réputation et la carrière de M. Culver. Comme il l'a dit à Vestry Laight :

« Et gardez à l'esprit que nous craignons que si ces allégations étaient largement propagées tout en étant fausses, la carrière d'Ells et, vous savez, toutes ses perspectives d'emploi futures seraient anéanties, que les allégations soient vraies ou non. Nous souhaitons donc être discrets à ce sujet et faire tout notre possible, vous savez, en parler dans un journal. »

Dans l'entrevue de M. Newell avec Vestry Laight, il a partagé son point de vue sur le Comité spécial de 93, affirmant que le groupe traitait les allégations d'abus à l'encontre de M. Culver uniquement du point de vue de l'emploi :

« Est-ce qu'on garde [Ellsworth Culver] ou est-ce qu'on le licencie ? C'était une décision concernant son emploi. »

« C'était... c'était la seule raison pour laquelle nous enquêtons, parce que nous ne sommes pas... nous n'étions pas, et ne sommes pas, une agence de services sociaux, une agence d'application de la loi, un fournisseur de soins de santé, nous ne faisons pas partie des personnes compétentes pour ce genre de situations. Et si vous adoptez le point de vue d'un avocat, Mercy Corps n'avait aucune obligation juridique envers elle, absolument aucune. Et c'est, vous savez, en partie pourquoi, avec le recul, nous aurions probablement dû ne rien faire du tout. »

Mme Culver Humphrey a affirmé à l'équipe d'enquête que lorsqu'elle avait été contactée par M. Newell au sujet de ses allégations en août 1992, elle lui avait demandé de ne pas informer M. Culver. Elle déclare :

« Je l'ai [Newell] supplié de ne rien dire à mon père. Je lui ai demandé de me laisser du temps... "S'il vous plaît, ne le dites à personne." J'ai paniqué. Je pense que j'ai dit quelque chose sur le fait que je devais le faire... Je pensais que ce n'était pas sûr... Je lui ai dit « oui » parce que je n'allais pas dire « non ». Et puis, je ne sais pas quand, peut-être que c'était le même jour ou très rapidement après ça, ou si [] m'a rappelé... Je me souviens juste qu'il [Newell] n'a pas attendu. »

À cette époque, Mme Culver Humphrey vivait à la maison avec ses parents, mais son père avait commencé à déménager en raison de sa séparation de sa deuxième épouse, la mère de Mme Culver Humphrey. Cependant, l'équipe d'enquête a conclu que M. Culver avait probablement été informé des allégations entre août 1992 et le 9 décembre 1992. Plus précisément, l'équipe d'enquête a trouvé dans les journaux de la Survivante une ébauche de lettre non signée de Mme Culver Humphrey adressée à M. Newell en date du 9 décembre 1992, dans laquelle elle exprimait son mécontentement que M. Culver ait été informé de l'enquête. La lettre déclarait :

« Après notre conversation téléphonique du 12/04/92, je suis toujours contrariée de ne pas avoir été prévenue lorsque mon père a été informé de l'enquête. Dès le début, je vous ai averti de mon inquiétude à ce sujet. »

Il convient de noter que l'équipe d'enquête n'a pas été en mesure de vérifier qu'une forme définitive de cette lettre ait été envoyée à M. Newell ni qu'il l'avait reçue ou lue.

En plus de cette lettre, la troisième épouse de M. Culver, Esme Jo Culver, a déclaré à l'équipe d'enquête qu'en 1992 ou 1993, probablement en été, elle et M. Culver se rendaient à la plage et, qu'ils s'étaient arrêtés sur une aire de repos pendant le voyage. Lorsque M. Culver est retourné à la voiture, il lui a annoncé qu'il avait reçu un appel téléphonique et qu'il avait été informé que sa fille avait fait des allégations d'exploitation sexuelle à son encontre. Il lui a expliqué qu'il croyait que sa fille avait peut-être été agressée sexuellement par une tierce personne et qu'elle associait maintenant cette agression à lui.

Mme Culver Humphrey a dit à l'équipe d'enquête que lorsqu'elle a appris que M. Culver avait été informé de ses allégations, elle ne voulait plus rester chez elle parce qu'elle ne se sentait plus en sécurité. C'est immédiatement après avoir été informée que son père était au courant de sa divulgation qu'elle a quitté la maison pour rejoindre la famille d'un membre de son groupe de prière.

### ***b. Conclusions***

- **Il semble que les objectifs d'enquête du Comité spécial de 93 étaient centrés sur l'emploi. En outre, le Comité spécial de 93 craignait que si les allégations étaient rendues publiques, la réputation de l'organisation et/ou de M. Culver puisse en pâtir.**
- **M. Culver a été informé, par le Comité spécial de 93, des allégations portées à son égard, contre la volonté explicite de Mme Culver Humphrey.**

## **B. Manque d'approfondissement de l'enquête**

### ***1. Le Comité spécial de 93 a consulté un expert en faux souvenirs***

#### ***a. Discussion***

Les preuves indiquent que l'une des toutes premières mesures prises par le Comité spécial de 93 dans son enquête a été de consulter la Dre Elizabeth Loftus, une experte reconnue en matière de faux souvenirs.<sup>67</sup> Dre Loftus a témoigné ou consulté dans des centaines d'affaires au nom de personnes accusées d'un crime et est l'auteure d'un livre intitulé « Witness for the Defense » (Témoin pour la défense). M. Newell a confirmé que cette consultation était fondée sur l'affirmation de M. Culver selon laquelle les allégations d'abus de Mme Culver Humphrey résultaient d'un faux souvenir, en déclarant à Vestry Laight :

« Quand nous avons entendu [parler du faux souvenir présumé], l'une des toutes premières choses que nous avons faites, après la nomination du Comité par le président, a été de consulter Elizabeth Loftus de l'Université de Washington, qui à l'époque était soi-disant la principale experte du pays en matière d'affaire de sévices sexuels. Et elle nous a dit que, pour elle, cela ressemblait à un faux souvenir, mais qu'il fallait prendre quelques mesures pour essayer de corroborer ou de prouver la non-véracité de ce souvenir. »

---

<sup>6</sup> Biographie d'Elizabeth F. Loftus. UCI. Disponible sur : <https://faculty.sites.uci.edu/eloftus/>

<sup>7</sup> L'équipe d'enquête ne remet pas en question les références ou l'expérience de la Dre Elizabeth Loftus ; au contraire, nous observons seulement qu'elle n'a pas été officiellement engagée et n'a pas eu l'occasion d'évaluer ou d'analyser directement la Survivante ou les documents et matériels liés à la Survivante.

Dans un e-mail adressé en 2018 à l'enquêteur de Mercy Corps, le Dr Vath a également confirmé cette consultation avec la Dre Loftus, déclarant :

« Dans le processus d'évaluation de son [Mme. Culver Humphrey] allégation, nous avons contacté [Dre Loftus] qui a écrit *Witness for the Defense*.<sup>8</sup> Elle est une experte dans l'évaluation de faux souvenirs et a servi de témoin expert dans de nombreuses affaires où un thérapeute peu formé semblait [sic] conduire Tanya dans cette direction. »<sup>9</sup>

Il n'y a cependant aucune preuve que la Dre Loftus ait été officiellement engagée par Mercy Corps ou qu'elle ait évalué ou qu'on lui ait demandé d'évaluer l'affaire.

Selon le Dr Vath, la Dre Loftus a guidé le Comité spécial de 93 sur la façon d'évaluer si les allégations de Mme Culver Humphrey étaient un faux souvenir. Il déclare :

« Elle [Loftus] m'a rappelé de rester fidèle au processus de diagnostic médical et de rechercher des données justificatives : registres scolaires, observations des enseignants, photographies de famille, observations d'autres personnes le cas échéant. »

Dans un e-mail du 27 novembre 2018 adressé à l'enquêteur interne de Mercy Corps, le Dr Vath a écrit qu'« un thérapeute peu formé semblait [sic] pousser Tanya » vers un faux souvenir. Cependant, sur la base de l'explication de M. Newell, il semble que le Comité spécial de 93 n'ait obtenu ni examiné aucun dossier médical ou autre document pertinent ni parlé à la Survivante ou au Conseiller avant d'accepter cette théorie pour l'affaire. Cela donne également un aperçu de la raison pour laquelle le Comité spécial de 93 s'est tant concentré sur la fourniture par la Survivante de ses dossiers médicaux et de thérapie une fois cette théorie envisagée pour l'affaire (comme discuté plus loin ci-dessous).

Comme indiqué précédemment, l'équipe d'enquête n'a trouvé aucune preuve que la Dre Loftus a été officiellement engagée par le Comité spécial de 93 pour l'affaire Culver. De plus, l'équipe d'enquête n'a pu identifier aucun rapport rédigé par la Dre Loftus, lié à l'affaire Culver, dans les documents que nous avons examinés. En effet, M. Newell a confirmé à Vestry Laight que la Dre Loftus n'avait jamais été officiellement engagée. Quand Vestry Laight lui a demandé si le Comité spécial de 93 avait engagé la Dre Loftus, M. Newell a déclaré :

« Eh bien, oui et non. C'était officiel dans le sens où nous avons beaucoup parlé avec elle, mais nous n'avions pas d'argent à l'époque. »

### ***b. Conclusions***

- **L'explication de M. Culver sur le « faux mémoire » semble avoir orienté l'enquête du Comité spécial de 93 sans examen adéquat.**
- **La Dre Loftus n'a jamais été officiellement engagée, ni n'a jamais interrogé Mme Culver Humphrey ou M. Culver, examiné des documents ou soumis un quelconque rapport ou opinion au comité spécial.**
- **Malgré cela, les membres du Comité spécial de 93 ont cité à plusieurs reprises l'« implication » de la Dre Loftus et le concept de faux souvenirs pour défendre**

---

<sup>8</sup>Le nom de la Dre Loftus a été omis de l'e-mail du Dr Vath, cependant elle a bien écrit *Witness for the Defense*.

<sup>9</sup>L'ancien directeur juridique adjoint a déclaré à l'équipe d'enquête qu'il avait cru comprendre, d'après ses discussions avec les membres du Comité spécial, que le Dr Vath et M. O'Neill avaient tous les deux rencontré la Dre Loftus.

**la rigueur de l'enquête, et comme raison pour ne prendre aucune mesure en réponse aux allégations de Mme Culver Humphrey.**

- **Comme indiqué ci-dessous, certains membres du Comité spécial de 93 ont démenti avoir reçu des dossiers médicaux et de thérapie de Mme Culver Humphrey. Ce démenti est incompatible avec leur explication portant sur le « faux souvenir », car les examens et l'évaluation de ces documents auraient été essentiels pour corroborer toute opinion selon laquelle la divulgation était un faux souvenir, s'ils avaient suivi les conseils de la Dre Loftus.**

## *2. Explication d'Ellsworth Culver pour les allégations*

### *a. Discussion*

Tel que détaillé ci-dessus, M. Culver a d'abord déclaré que la violence était un faux souvenir de sa fille. Alternativement, il a également dit aux membres du Comité spécial de 93 que Mme Culver Humphrey avait été agressée sexuellement par une autre personne, pas lui, et qu'elle associait cette agression à lui. L'équipe d'enquête a examiné un document manuscrit et non daté rédigé par M. Culver dans lequel il résume sa connaissance de l'agression sexuelle. Dans ce document, M. Culver a écrit ce qui suit :

- « Il y a environ 18 mois, Tania a parlé à sa mère d'un incident qui a eu lieu quand elle était au CP. Nous étions en vacances (elle est restée avec la famille des voisins) et pendant qu'elle se préparait à prendre un bain ou qu'elle était en train de le prendre, le père de la maison est entré et a baissé son pantalon. Elle ne se souvient plus de ce qui s'est passé après cela. »
- « Quand [Tania] avait environ 8 ou 9 ans lors d'un voyage à [blanc intentionnellement], elle a été agressée sexuellement par un garçon d'une chambre d'hôtel alors que nous étions absents pour une courte période. »

Mme Culver Humphrey n'a pas évoqué l'incident dans le premier point ci-dessus lors de notre mise au point avec elle. Le deuxième point est cependant important, car comme mentionné dans la Section II du présent Rapport, Mme Culver Humphrey a révélé à l'équipe d'enquête un incident d'exploitation sexuelle (impliquant également un autre mineur) commis par M. Culver et un autre homme dans un hôtel dans ce même endroit ou un endroit similaire lorsqu'elle avait 8 ou 9 ans.

Esme Jo Culver a déclaré à l'équipe d'enquête que M. Culver lui avait révélé que lui et son ex-femme (la mère de la Survivante) soupçonnaient que quelque chose était arrivé à Mme Culver Humphrey par le passé, mais lorsqu'on lui a posé des questions à ce sujet, Mme Culver Humphrey n'a pas souhaité divulguer de détails. Cependant, dans une lettre de février 1989 examinée par l'équipe d'enquête, la mère de la Survivante a reconnu les révélations d'exploitation sexuelle de sa fille envers M. Culver et s'est excusée de ne pas avoir reconnu le problème plus tôt.

### *b. Conclusions*

- **L'enquête a révélé que M. Culver avait donné plusieurs explications incohérentes pour les allégations telles que de faux souvenirs, l'abus sexuel par un tiers et des problèmes de santé mentale.**

- **Ces explications auraient dû être des signaux d’alarme, car elles semblent avoir été une tentative d’induire en erreur le Comité spécial de 93 et de redéfinir la gravité des allégations.**
- **L’enquête a révélé que le Comité spécial de 93 avait pris plusieurs mesures qui semblaient montrer une déférence excessive à l’égard de M. Culver en le tenant informé de l’enquête et en acceptant ses explications sans une enquête approfondie.**
- **Si le Comité spécial de 93 pensait que l’explication d’abus sexuel par un tiers fournie par M. Culver était suffisamment crédible pour disculper M. Culver, il aurait dû s’assurer que l’affaire faisait l’objet d’une enquête approfondie, d’autant plus que ces événements auraient pu survenir sur le lieu de programmes et d’opérations de Mercy Corps.**

### *3. Réunion de la Survivante avec le Comité spécial de 93*

#### *a. Discussion*

Mme Culver Humphrey a dit à l’équipe d’enquête qu’en août 1992 ou aux alentours de cette date, M. Newell l’avait appelée à plusieurs reprises pour lui poser des questions sur ses divulgations d’abus. En décrivant l’appel téléphonique initial, Mme Culver Humphrey a déclaré que M. Newell l’avait informée qu’il avait été mis au courant des divulgations d’abus, et en décrivant son attitude pendant l’appel, elle a déclaré : « Il n’était pas très gentil, il était vraiment brusque et comme excédé. J’avais vraiment peur et je me sentais stupide. »

Mme Culver Humphrey s’est rappelé avoir clairement indiqué à M. Newell que M. Culver l’avait gravement exploitée sexuellement, mais qu’elle ne se sentait pas en sécurité en confirmant cette information, en déclarant : « Je me souviens juste d’avoir ressenti cette sensation glaciale de peur, mais de lui avoir dit “Oui”. »

Comme indiqué précédemment, Mme Culver Humphrey a déclaré à l’équipe d’enquête qu’elle n’avait pas prémédité que ses divulgations originales au sein de son groupe de prière seraient transmises à Mercy Corps, et qu’elle ne voulait pas non plus que M. Culver soit informé de ces divulgations. Elle a déclaré que lorsque M. Newell l’avait contactée, elle avait confirmé les allégations parce qu’elle ne voulait pas mentir, mais elle avait immédiatement senti que M. Newell mettait son intégrité en question. Mme Culver Humphrey a déclaré qu’elle avait pleinement coopéré en signant l’autorisation d’utiliser ses dossiers. En outre, elle a travaillé à recueillir des dossiers médicaux et d’autres preuves par elle-même pour étayer et prouver que ses divulgations étaient vraies. Mme Culver Humphrey a déclaré que ces dossiers avaient été fournis au Comité spécial de 93 avant l’entretien qu’ils avaient prévu.

Le 4 juin 1993, Mme Culver Humphrey a rencontré MM. Newell et O’Neill, ainsi que le Dr Vath, au cabinet de DWT. Outre les trois membres du Comité spécial de 93, Mme Culver Humphrey était accompagnée de deux femmes, sa thérapeute et une amie avec qui elle vivait à l’époque.

<sup>10</sup>

Avant la réunion du 4 juin, l’une des thérapeutes de Mme Culver Humphrey, a écrit à la demande de celle-ci un document de synthèse pour le Comité spécial de 93 en mars 1993. La thérapeute commence par y déclarer qu’elle travaille avec Mme Culver Humphrey depuis l’admission de cette dernière au programme des troubles de l’alimentation adventiste de Portland plusieurs années auparavant. Ce résumé indiquait que la Survivante « présente la plupart des

<sup>10</sup>L’équipe d’enquête a rencontré la Survivante et les deux femmes qui l’ont accompagnée à cette réunion afin de bien comprendre ce qui s’est passé lors de la réunion avec le Comité.

effets identifiés cohérents avec une personne traumatisée à un jeune âge par des abus sexuels, physiques et émotionnels ». La thérapeute a ensuite donné des détails précis sur les souvenirs de Mme Culver Humphrey et l'étendue des mauvais traitements qu'elle avait révélés, lesquels comprenaient une longue liste d'exploitation sexuelle grave. À la fin du résumé, la thérapeute déclare qu'il était impératif que Mme Culver Humphrey ait son propre avocat avant de procéder à l'entrevue avec le Comité spécial.

(Suite à la page suivante.)

Elle continue d'avoir des problèmes avec les limites et à se protéger. Par conséquent, je crains qu'elle ne sache pas retenir son propre conseiller juridique. C'est pourquoi j'ai résisté et me suis opposé à fournir ces informations. Tania a du mal à faire la part des choses quand les gens ont plusieurs rôles avec elle (relations doubles) M. Newell ne peut avoir qu'une seule allégeance principale qui n'est pas éthique envers Tania. Pour cette raison, il est essentiel qu'elle ait son propre conseiller. Tania est parfois extrêmement confiante et a été profondément blessée par des personnes qui avaient d'autres priorités. Elle a besoin et mérite sa propre représentation juridique.

M. Newell a démenti que le Comité spécial ait reçu une copie du résumé. Il a déclaré à Vestry Laight :

« Nous n'avons pas reçu... J'ai vu des références au résumé d'une thérapeute. Nous n'avons pas vu ça, je m'en souviens. »

« C'était il y a 27 ans, et nous n'avions aucun document, nous n'avions que des souvenirs. Et elle [Mme. Culver Humphrey] ne lâchait rien et refusait de nous rencontrer. »

De plus, M. Newell a écrit ce qui suit dans un e-mail de 2018 à l'attention de Mercy Corps :

« Parmi nous trois, je ne me souviens pas qui a fait quoi, mais je ne me souviens pas d'avoir vu des dossiers médicaux ou d'avoir discuté avec des prestataires médicaux. »

En revanche, dans une lettre du 15 juin 1993 du Dr Vath à Mme Culver Humphrey, le Dr Vath mentionne que le Comité a examiné au moins certains dossiers. Elle y dit :

« Puisque les dossiers n'étaient pas très précis dans la description de l'abus, ce n'est que lorsque nous vous avons rencontrés que nous avons pris [sic] conscience de la gravité du problème. Nous pensions qu'il n'était pas sérieux, car [les services de protection de l'enfance] ne s'étaient pas attardés dessus. »

Mme Culver Humphrey a dit à l'équipe d'enquête que MM. Newell, O'Neill ainsi que le Dr Vath l'avaient d'abord « rassurée » que la réunion allait rester « en interne » et que personne d'autre ne serait impliqué. Mme Culver Humphrey a déclaré qu'avant la réunion, elle avait rassemblé (et remis à M. Newell) des dossiers et des informations comme pièces complémentaires de l'abus. Au cours de la réunion, elle a déclaré qu'elle avait fait référence aux documents fournis pour soutenir ce qu'elle partageait.

Les entrevues de la Survivante et les dossiers de l'époque suggèrent que le Comité spécial de 93 a examiné certains dossiers médicaux et de thérapie documentant les divulgations que Mme Culver Humphrey a faites pendant sa thérapie, sur la base de la reconnaissance par le Dr Vath des dossiers et des souvenirs de la Survivante.

Mme Culver Humphrey a également noté que, même si elle était submergée par toute la situation, elle voulait être honnête et répondre à toutes les questions du Comité spécial de 93. Elle a décrit M. Newell et M. Vath comme contestant continuellement tout ce qu'elle disait en réponse à leurs questions. Elle s'est rappelé qu'une des femmes qui l'accompagnaient était intervenue pour critiquer la façon dont MM. Newell, O'Neill ainsi que le Dr Vath la traitaient pendant l'entrevue. Des témoins ont confirmé pour l'équipe d'enquête les souvenirs des



événements de Mme Culver Humphrey et ont déclaré que la réunion s'est poursuivie avec les hommes qui contestaient les dires de Mme Culver Humphrey pendant l'entrevue.

L'une des deux femmes accompagnant Mme Culver Humphrey a déclaré à l'équipe d'enquête que la réunion était litigieuse et qu'elle estimait que les membres du Comité présents à la réunion ne voulaient pas entendre la vérité, mais souhaitaient uniquement défendre M. Culver et Mercy Corps. Le témoin a en outre informé l'équipe que le Dr Vath avait déclaré avoir travaillé sur de nombreuses affaires comme celle de Mme Culver Humphrey et qu'il ne croyait pas en la véracité de ses allégations. Le témoin a déclaré que le Dr Vath, à un moment donné, a visé la thérapeute en contestant son expérience et ses qualifications professionnelles.

L'autre femme présente a déclaré que le but de Mme Culver Humphrey était d'informer les membres du Comité de l'abus qu'elle avait subi et de partager ses inquiétudes au sujet dudit abus. Elle a rappelé que Mme Culver Humphrey ne faisait pas confiance aux membres du Comité et qu'à un moment donné, au cours de la réunion, le ton a changé, passant de l'écoute de Mme Culver Humphrey à la contestation de l'abus qu'elle avait subi. Elle a dit qu'à ce stade, la première femme susmentionnée a mis fin à la réunion. M. Newell semblait également se souvenir de la fin brutale de la réunion :

« Mais la réunion, je me souviens, n'a pas duré très longtemps. Elle était en colère, elle s'est levée et est partie. »

Enfin, Mme Culver Humphrey a déclaré à l'équipe d'enquête qu'une de ses amies proches avait également été interrogée par le Comité spécial de 93 parce qu'elle avait pu être témoin de certains abus ou qu'elle était elle-même une survivante. Nous avons essayé de localiser ce témoin pour l'interroger. Notre équipe d'enquête n'a pas réussi à contacter cette amie malgré les multiples tentatives, notamment via les réseaux sociaux, par e-mail, par téléphone et, en dernier recours, en se rendant physiquement aux dernières adresses connues pour la localiser.

### ***b. Conclusions***

- **L'entrevue du Comité spécial de 93 avec Mme Culver Humphrey était conflictuelle et le Comité spécial de 93 n'a pas correctement interrogé la Survivante en tant que victime d'exploitation sexuelle afin que Mercy Corps puisse pleinement comprendre la nature et l'étendue des abus.**
- **Le Comité spécial de 93 a organisé la réunion en personne de manière conflictuelle en contestant les divulgations de la Survivante, les qualifications et l'expérience professionnelles de la thérapeute.**
- **Le Comité spécial de 93 a effectivement déplacé la charge de la preuve sur Mme Culver Humphrey, la Survivante, afin qu'elle prouve l'exploitation sexuelle infligée par son père, en lui demandant de fournir des dossiers médicaux et de thérapie. Bien qu'il semble que Mme Culver Humphrey ait fourni bon nombre de ces documents pour le Comité spécial de 93, le ton conflictuel de l'entrevue est la preuve que les membres du Comité ont écarté ses divulgations.**
- **Ce Comité spécial de 93 n'a pas évalué et compris pleinement la nature et l'étendue de l'abus parce qu'il n'a pas réussi à mener une entrevue appropriée avec une survivante d'exploitation sexuelle qui lui aurait permis d'entendre et de comprendre toute l'étendue des informations de la Survivante et de prendre des mesures appropriées.**

- **Sur la base des comptes rendus de la réunion, il ne semble pas que le Comité spécial de 93 ait été neutre dans son traitement de l'affaire. Il semble plutôt que le Comité ait continué d'appuyer la théorie de M. Culver selon laquelle le récit de la Survivante était un faux souvenir.**

#### 4. Ellsworth Culver : Examen polygraphique

##### **a. Discussion**

À plusieurs reprises, l'équipe d'enquête a trouvé des références à la soumission de M. Culver à un examen polygraphique. M. Newell a déclaré, dans son entrevue avec Vestry Laight, que M. Culver s'était soumis à un examen polygraphique (c.-à-d. un test de détection de mensonges) à la suggestion de M. Newell :

« Nous ne pouvions évidemment pas le forcer à [passer l'examen], nous étions pleinement conscients des lacunes des polygraphes, mais nous pensions que c'était une démarche supplémentaire que nous pouvions réaliser afin d'étayer ou d'infirmer les allégations. »

L'enquêteur a ensuite demandé à M. Newell si l'idée d'utiliser un polygraphe venait de lui, ce à quoi M. Newell a répondu :

« Oui. Et il a accepté et l'a passé, et il l'a réussi. »

Bien qu'il ait suggéré à M. Culver de passer et d'organiser un examen polygraphique, M. Newell n'avait aucun souvenir de l'identité de l'opérateur du polygraphe ou s'il avait participé à la formulation des questions posées. Il déclare :

« Je n'ai aucun souvenir d'avoir participé à la formulation des questions. Je suis à peu près sûr d'avoir démarché l'opérateur du polygraphe, mais, vous savez, c'est tout ce dont je me souviens. »

Contrairement à la déclaration de M. Newell, un témoin a laissé entendre que M. Culver avait pu chercher son propre opérateur de polygraphe. À titre d'information, les tests polygraphiques sont utilisés par les forces de l'ordre comme un outil d'enquête et non comme un moyen de disculper un accusé. La validité d'un test polygraphique dépendra entièrement des questions réelles posées et des qualifications et de la réputation de l'opérateur du polygraphe. La formulation des questions posées serait cruciale pour la validité des résultats et aurait dû être étroitement surveillée par le Comité spécial de 93. L'incapacité de se souvenir ou de produire des informations critiques sur l'identité ou les qualifications de l'équipe polygraphique, les questions posées dans le cadre du polygraphe et les résultats réels du test soulèvent de sérieuses questions quant au test polygraphique administré à M. Culver. Plusieurs témoins ont déclaré avoir entendu dire que M. Culver avait passé (et pour certains, « réussi ») un test polygraphique, même si aucun ne semblait en connaître les détails.

M. Newell a laissé entendre que la décision de faire subir à M. Culver un polygraphe reposait sur le fait que M. Culver avait admis posséder des magazines Playboy chez lui. Cela soulève la question de savoir si l'objectif et la mission du polygraphe se limitaient à la possession des magazines, plutôt que de viser à déterminer si M. Culver avait ou non abusé de sa fille. M. Newell a dit à Vestry Laight :

« Comme je pense y avoir fait allusion, Ells a d'abord nié tout cela, puis a fini par reconnaître pour les magazines Playboy. Et nous avons dit, eh bien, si c'est vrai, vous devez subir un polygraphe. »

Enfin, il convient de noter à nouveau qu'après une recherche approfondie de documents, l'équipe d'enquête n'a trouvé aucune trace d'un prouvant le passage d'un test polygraphique par M. Culver. Elle n'a pas non plus été en mesure de vérifier le nom de l'opérateur de polygraphe associé au test, les questions posées à M. Culver, ou les résultats officiels du test.

### ***b. Conclusions***

- **M. Culver aurait passé un test polygraphique, mais aucune trace dudit test n'a été trouvée. L'équipe d'enquête n'a trouvé aucun dossier ou document révélant l'identité ou les informations d'identification de l'opérateur du polygraphe, le lieu du test, les questions posées ou les résultats pour évaluer la validité du test.**
- **Si M. Culver avait, en effet, passé et un réussi un test polygraphique, un rapport de ce dernier aurait été une preuve cruciale que le Comité spécial de 93 aurait du conserver afin de démontrer l'enquête menée et de justifier les actions du Comité spécial de 93 dans sa réponse aux allégations d'abus perpétrés par M. Culver.**

### **C. Manque de responsabilisation claire** et raisonnements incohérents

#### ***1. L'histoire « fuite » et Ellsworth Culver démissionne de son poste de président***

##### ***a. Discussion***

L'équipe d'enquête a interrogé un employé actif au cours de l'enquête du Comité spécial de 93. Ce témoin a déclaré qu'aux alentours de l'automne 1993, il/elle avait lu une lettre rédigée par, se rappelle-t-il/elle, les services de protection de l'enfance qui y déclaraient que des allégations d'exploitation sexuelle avaient été faites à l'encontre de M. Culver et que l'agence examinait les informations relatives à l'affaire. Après avoir ouvert la lettre, il/elle a appelé M. Culver qui venait de rentrer d'un voyage en ex-Yougoslavie et se reposait chez lui. M. Culver s'est rendu au bureau de Mercy Corps, où le témoin l'a informé du contenu de la lettre. Le témoin a dit à l'équipe d'enquête que M. Culver était en colère qu'il/elle ait lu la lettre, l'avait fait jurer de garder le secret, puis lui avait demandé d'organiser une réunion avec le Conseil.

Le moment de la découverte de cette lettre n'est pas certain, mais le témoin se souvient que c'était un mois relativement frais et pense que c'était peut-être à l'automne ou à l'hiver 1993. Le témoin a déclaré à l'équipe d'enquête que M. Culver rentrait aux États-Unis depuis la Yougoslavie en passant par Londres et que celui-ci lui avait ordonné de réserver un vol sur le Concorde au départ de Londres pour son voyage de retour. Le témoin se souvient de cette interaction en raison du prix du vol, situation qui a également été confirmée par un ancien employé senior. L'équipe d'enquête a examiné les procès-verbaux des réunions du Conseil et les dossiers de voyage et a constaté qu'en octobre/novembre 1993, M. Culver venait de rentrer d'un voyage en Yougoslavie et à Londres. Un autre employé travaillant aux Finances à l'époque a confirmé que M. Culver était rentré en prenant le Concorde. L'employé se souvient bien de cette information sur le vol puisqu'il constituait une dépense de fonds inhabituellement importante pour une petite organisation à but non lucratif. Cette information corrobore la date de la lettre mentionnée par le témoin.

Sur la base des déclarations de ce témoin et des documents examinés, la découverte de la lettre par le témoin semble avoir été le catalyseur de la démission de M. Culver de ses

fonctions de Président, car les divulgations d'exploitation sexuelle commençaient à être plus largement connues. Le 22 janvier 1994, M. Culver a annoncé sa démission du poste de Président et PDG lors d'une réunion du Conseil d'administration de Mercy Corps, déclarant qu'il démissionnait pour des « raisons personnelles », mais exprimant son désir de rester au sein l'organisation dans un nouveau rôle. Le procès-verbal de la réunion confirme également que le Conseil a compris que les raisons de M. Culver étaient « de nature personnelle » et a voté à l'unanimité en faveur de l'acceptation de sa démission.

Lors de cette même réunion du Conseil, au cours de la réunion de direction, les membres ont convenu que M. Culver serait rétrogradé au poste de Vice-président en charge des relations internationales, sous la direction de M. O'Neill. En 2018, le Comité spécial de 93 a expliqué que la mutation et la rétrogradation reposaient sur une mauvaise gestion ou une mauvaise gestion financière de la part de M. Culver. Cependant, contrairement à cette explication, le Conseil a accordé à M. Culver 30 jours de congé payé, l'a obligé à assister à des séances de thérapie, et a convenu qu'une déclaration officielle indiquant « clairement » que la démission « avait eu lieu pour des raisons personnelles » serait rédigée. Un ancien membre du Conseil a déclaré que le thérapeute qui avait suivi M. Culver dans le cadre d'une recommandation du Conseil avait été choisi par le Dr Vath.

Le 24 janvier 1994, une déclaration confidentielle a été envoyée au Conseil d'administration annonçant que M. Culver démissionnait pour des raisons personnelles, que M. O'Neill assumerait le rôle de Président et que M. Culver deviendrait Vice-président en charge des relations internationales.

L'enquête a révélé des explications multiples et contradictoires quant à savoir si M. Culver avait démissionné de ses fonctions de Président ou avait été muté par le Conseil.

Bien que les procès-verbaux des réunions du Conseil indiquent que M. Culver avait démissionné et que les raisons de sa démission étaient « de nature personnelle », les déclarations des membres du Comité spécial de 93 suggèrent plutôt que la décision a été de le muter sans le consulter. Par exemple, dans un e-mail de 2018 examiné par l'équipe d'enquête, le Dr Vath a écrit à M. O'Neill :

« Quand j'ai dû gérer le problème d'Els, je l'ai rencontré personnellement pour lui faire savoir qu'il devait démissionner de ses fonctions de Président ou être licencié. »

M. Newell a également évoqué à Vestry Laight le fait que M. Culver avait été muté involontairement, affirmant qu'il appuyait la décision fondée sur son évaluation de Mercy Corps et recommandait que M. Culver soit licencié et remplacé pour son incapacité à gérer l'organisation :

« Et il est devenu très clair pour moi qu'Ells n'était tout simplement pas un directeur, pas un administrateur. Je veux dire que je connaissais le contexte des problèmes financiers de l'agence, mais, vous savez, j'ai vu des problèmes sur le terrain avec des gens qui étaient censés diriger de grands programmes qui ne faisaient vraiment pas du très bon travail, des choses qui n'ont pas été suivies et traitées comme elles auraient dû l'être. Et donc, quand je suis revenu, j'étais assez catégorique sur le fait qu'il devait être licencié et remplacé. Et le premier... le Conseil a convenu qu'il devait être remplacé, mais a conclu qu'il pouvait être réaffecté à différentes tâches qui n'impliquaient pas d'administration, etc. »

M. Newell a déclaré lors de l'enquête interne de Mercy Corps de 2018 que la mutation n'était en aucun cas due aux allégations d'abus :

« [Votre note] implique que les allégations étaient en partie responsables du changement de position d'Ells avec MC. Je ne pense pas que ce soit vrai... je me souviens que sa mutation était uniquement due aux lacunes de gestion que nous avons identifiées. La raison pour laquelle j'ai favorisé le licenciement était que je pensais qu'il était très peu probable qu'un nouveau PDG puisse travailler correctement aux côtés d'Ells avec son passif en matière de gestion... Ça n'avait rien à voir avec les allégations de Tania. »

Le Dr Vath et M. O'Neill ont déclaré à Mercy Corps lors de l'enquête interne de 2018 de Vestry Laight que M. Newell voulait que M. Culver soit licencié de l'organisation, mais pour mauvaise gestion et non pour exploitation sexuelle.

De plus, dans une lettre d'avril 1994 à Mme Culver Humphrey, le Dr Vath écrit que ses allégations d'abus les avaient amenés à conclure que M. Culver était un mauvais gestionnaire :

« À présent, vous devez être au courant des changements qui se sont produits à Mercy Corps. En examinant vos plaintes, nous avons recherché des mauvais traitements similaires de l'organisation et comme on pouvait s'y attendre, une personne responsable d'une famille dysfonctionnelle aura une influence dysfonctionnelle sur une organisation. »

Le langage utilisé dans la lettre du Dr Vath d'avril 1994 semble être une tentative de recadrer le raisonnement de la mutation de M. Culver comme étant lié à la mauvaise gestion plutôt qu'aux allégations d'abus. En essayant d'expliquer le contenu de la lettre, M. Newell a dit à Vestry Laight que la lettre du 5 avril faisait référence à l'abus de Mme Culver Humphrey par un tiers (non par M. Culver) :

« Et donc la référence dans la lettre de 1994 a été utilisée, apparemment, pour dire que nous, membres du Comité, étions au courant de tout cela et n'avons rien fait, dissimulé. Ce qu'on nous a dit, c'est qu'elle [Mme. Culver Humphrey] avait été agressée sexuellement par quelqu'un d'autre et qu'Ells n'avait pas réussi à la protéger, et c'est de cela que je parle dans la lettre de 1994. »

### ***b. Conclusion***

- **On a demandé à M. Culver de démissionner de son poste de Président et de PDG le 22 janvier 1994, période à laquelle les divulgations d'exploitation sexuelle commençaient à être plus connues.**
- **M. Culver a été muté au poste de Vice-président en charge des relations internationales le 24 janvier 1994.**

### ***2. Incohérences : déclarations par e-mail de Raymond Vath***

#### ***a. Discussion***

Grâce à un examen criminalistique des comptes de messagerie de Mercy Corps, l'équipe d'enquête a découvert plusieurs e-mails, rédigés au cours des 10 dernières années, qui semblent renvoyer directement et fournir un contexte à l'enquête du Comité spécial de 93. À titre d'information, les e-mails échangés entre le Dr Vath et M. O'Neill concernaient principalement une autre question, mais le Dr Vath mentionne le Comité spécial de 93 dans ces échanges.

En particulier, l'équipe d'enquête a trouvé plusieurs communications rédigées par le Dr Vath dans lesquelles il mentionne « sauver » l'emploi de M. Culver chez Mercy Corps.<sup>11</sup> Par exemple, dans un e-mail adressé à M. O'Neill en 2014, le Dr Vath écrit :

(Suite à la page suivante.)

---

<sup>11</sup>La partie expurgée dans le champ « De » est l'adresse électronique du Dr Vath, qui a été masquée pour des raisons de confidentialité.

De : Raymond Vath [Expurgé]

Date : lun. 26 mai 2014 18:26:00 -0400 (EDT)

À : <doneill@sea.mercycorps.org>

Objet: Re: Paroles de sagesse de Franklin Graham

[Expurgé] Que le pouvoir corrompt est un fait observable et peu de gens peuvent résister à la tentation, c'est pourquoi les vérifications et contrepoids sont si importants. Regardez les problèmes d'Ells qui, grâce à la résolution de problèmes effectuée de manière collaborative, nous a permis de sauver la fonction de MC, mais nous avons besoin de la contribution de divers experts, dont Elizabeth Loftus, vous et Bob, ainsi que ses bulletins scolaires et quelques photographies. C'est ainsi que les systèmes devraient fonctionner.

Comme indiqué précédemment dans ce rapport, la raison invoquée par les membres du Comité spécial de 93 pour justifier la rétrogradation de M. Culver en 1994 était son manque de compétences en matière de gestion ou de gestion financière. Cependant, en faisant référence aux « problèmes d'Ells » dans l'e-mail ci-dessus, Vath déclare que le Comité spécial de 93 avait besoin de la contribution d'experts comme la Dre Loftus pour préserver la carrière de M. Culver. Comme expliqué ci-dessus, la Dre Loftus a été brièvement consultée par le Comité spécial de 93 dans le cadre de son enquête sur les allégations d'exploitation sexuelle. D'autres e-mails suivent cette logique. Par exemple,

Le 31 octobre 2013, le Dr Vath a envoyé un e-mail à M. O'Neill :

[Expurgé]. Quand nous avons eu besoin d'interagir avec Ells, m'avez-vous entendu le dénigrer, ou nous avez-vous entendu noter son comportement et enquêter objectivement sur les accusations de sa fille. Si je me souviens bien, je lui ai offert un poste de Vice-président au même salaire, qui correspondait mieux à ses compétences et il a servi honorablement ce poste. [Expurgé]

Encore une fois, dans l'e-mail ci-dessus, le Dr Vath établit un lien entre la mutation de M. Culver et les allégations d'abus et non de mauvaise gestion du personnel.

Le 16 juin 2018, le Dr Vath envoie un e-mail à M. O'Neill :

(Suite à la page suivante.)

**Re: Lettre de Mercy Corps**

---

De : Raymond Vath [Expurgé]  
À : doneill@mercycorps.org  
Envoyé : 16 juin 2018 18:10:28 EDT  
Reçu : 16 juin 2018 18:10:30 EDT

[Expurgé] Si j'envoie une lettre, cela remettra en question la disparité de maintenir Els <#> dans le rôle salarial jusqu'à ce qu'il ait 84 ans [Expurgé]. S'ils ne peuvent pas vous montrer de la miséricorde, ils n'ont rien à faire avec le nom : Mercy Corps. S'ils peuvent vous maltraiter, ils peuvent maltraiter n'importe qui. Je veillerais à ce que l'histoire soit largement diffusée et même

La compétence de Bob n'a pas pu sauver Mercy Corps d'un très mauvais épisode de relations publiques, pire que le problème d'Els <#> avec sa fille. ; [Expurgé]

Le 4 août 2018, le Dr Vath a de nouveau envoyé un e-mail à M. O'Neill, semblant traiter de la menace d'un « désastre en matière de relations publiques » tout en mentionnant comment le Comité spécial de 93 a « habilement évité » un « désastre en matière de relations publiques » en rapport avec le « problème familial » de M. Culver :

**Ré :**

---

De : Raymond Vath [Expurgé]  
À : doneill@mercycorps.org  
Envoyé : 4 août 2018 14:43:22 EDT  
Reçu : 4 août 2018 14:43:23 EDT

[Expurgé] Si cela ne change pas, nous provoquerons un désastre dans les relations publiques de Mercy Corps. On aurait pu se produire sur le problème de la famille Els, mais nous l'avons habilement évité.

Puis, le 6 août 2018, le Dr Vath a envoyé un autre e-mail à M. O'Neill, faisant à nouveau référence à sa préservation du travail de M. Culver, disant que c'était la « bonne chose » à faire :

(Suite à la page suivante.)



**Re: Conditions d'utilisation de Mercy Corps**

De : Raymond Vath [Expurgé]  
À : doneill@mercy corps.org  
Envoyé : 6 août 2018 13:39:01 EDT  
Reçu : 6 août 2018 13:39:02 EDT

Quand j'ai dû gérer le problème d'Els, je l'ai rencontré personnellement pour lui faire savoir qu'il devait démissionner de ses fonctions de Président ou être licencié. Je ne me cachais pas derrière les RH et les « procédures ». On ne fait pas cela avec des cadres supérieurs qui ont eu des amitiés personnelles. Je pensais qu'il avait un Master en gestion. J'avais la formation en gestion militaire mais pas le diplôme. Ma formation a aidé à réhabiliter Els et il est devenu encore plus productif dans le bon vol. Il est curieux qu'Els ne m'ait jamais remercié d'avoir sauvé son poste, non pas que j'aie besoin de remerciements pour avoir agi correctement.

Enfin, lors de l'examen criminalistique des e-mails, l'équipe d'enquête a découvert une lettre envoyée par le Dr Vath à Mercy Corps en septembre 2018 dans laquelle il a de nouveau écrit sur la préservation de l'emploi de M. Culver. Le Dr Vath a terminé cette lettre en établissant le lien direct de la préservation de l'emploi de M. Culver lorsque celui-ci était accusé par Mme Culver Humphrey :

[Expurgé] Els a travaillé jusqu'à l'âge de 84 ans, après avoir sauvé son emploi et sa carrière lorsqu'il a été accusé par sa fille. [Expurgé]

[signature]  
Raymond E. Vath, MD

Dans ces échanges de e-mails, le Dr Vath ne mentionne jamais les faibles compétences en gestion ou en gestion financière de M. Culver, mais fait plutôt constamment référence au « problème familial » de M. Culver et aux allégations d'exploitation sexuelle de Mme Culver Humphrey.

***b. Conclusion***

- **Grâce à un examen criminalistique des comptes e-mail de Mercy Corps, l'équipe d'enquête a localisé plusieurs e-mails rédigés par le Dr Vath, écrits au cours des 10 dernières années, faisant référence à l'affaire Culver qui donnent un aperçu de l'intention et du motif du Dr Vath agissant dans le cadre du Comité spécial de 93.**
- **Le Dr Vath associe la mutation d'Ellsworth Culver à des « problèmes familiaux » ou à des « problèmes avec sa fille » dans ses e-mails traitant de la question.**

**D. Manque d'indépendance et gouvernance**

1. *Absence d'autorisation appropriée du Conseil d'administration pour le Comité spécial de 93*

### **a. Discussion**

L'enquête a révélé que les membres du Comité spécial de 93 avaient été nommés uniquement par le Dr Vath et qu'il n'y avait aucune trace d'un processus de vote formel du Conseil pour nommer les trois membres. De plus, l'équipe d'enquête n'a trouvé aucune résolution ou note du Conseil dans les procès-verbaux de celui-ci qui reflétaient un processus officiel de nomination du Comité spécial pour conférer à MM. Vath, Newell ou O'Neill l'autorité du Conseil ou un mandat clair pour l'enquête. M. Newell, dans son entrevue avec Vestry Laight, a également confirmé que le Dr Vath avait lui-même nommé le Comité spécial de 93. L'équipe d'enquête s'est entretenue avec un/une membre du Conseil qui était actif/active pendant l'enquête et qui a confirmé que le Dr Vath avait nommé les membres du Comité spécial de 93. Ce témoin ne se souvenait d'aucun processus de vote pour nommer les membres du Conseil d'administration.

Comme indiqué précédemment, l'équipe d'enquête a constaté que les informations relatives aux allégations d'abus contre M. Culver avaient été communiquées à l'ensemble du Conseil et au personnel de Mercy Corps d'une manière incohérente et non transparente. M. Newell a dit à Vestry Laight que le Conseil n'avait pas été initialement informé des allégations d'abus et qu'il n'était pas certain qu'il ait jamais été informé de ces allégations.

Un/Une membre du Conseil actif au cours de l'enquête du Comité spécial de 93 a déclaré que le Dr Vath et M. O'Neill avaient informé le Conseil des problèmes liés aux capacités de gestion de M. Culver. Ce/Cette membre du Conseil a confirmé que l'ensemble du Conseil n'avait été informé d'aucune des allégations contre M. Culver liées à l'exploitation sexuelle, mais qu'il/elle n'a eu connaissance des allégations d'abus sexuels que lorsqu'il/elle a été contacté(e) par notre équipe d'enquête en 2020. Le/La membre du Conseil a spécifiquement rappelé que lors d'une réunion du Conseil tenue le 22 janvier 1994, le Comité spécial de 93 avait demandé à M. Culver de quitter la réunion, moment auquel les membres du Comité ont informé le Conseil des problèmes concernant les faibles capacités de gestion de M. Culver. Lors de cette même réunion du Conseil, ce dernier a demandé à M. Culver de démissionner et de suivre une thérapie, soulignant que cette thérapie était exclusivement destinée à aborder son style de gestion du personnel. Cependant, ce/cette même membre du Conseil a reconnu être au courant que dans le cadre de l'enquête du Comité spécial de 93, Mme Culver Humphrey avait été interrogée et M. Culver s'était soumis à un test polygraphique, mais a maintenu qu'il/elle ne savait pas que le Comité enquêtait sur des allégations d'exploitation sexuelle.

Un/une autre membre du Conseil actif pendant l'enquête n'a pas accepté d'être longuement interrogé(e), mais a dit à l'équipe d'enquête par e-mail qu'il/elle n'était pas au courant des allégations. Il/Elle affirme :

« Je n'ai aucun souvenir d'une discussion du Conseil ou d'une réponse à l'enquête de 1990. Peut-être que ces discussions ont eu lieu pendant la réunion de direction. »

### **b. Conclusions**

- **Le Dr Raymond Vath a nommé les membres du Comité spécial de 93.**
- **L'équipe d'enquête n'a trouvé aucun enregistrement d'un processus de vote formel entrepris pour sélectionner les membres du Comité et il n'y avait aucune preuve dans les procès-verbaux des réunions du Conseil que l'ensemble du Conseil ait été consulté pour la composition du Comité ou tenu informé de la nature et de l'étendue des allégations.**

- **Les procès-verbaux du Conseil d'administration de Mercy Corps ne reflètent pas la délégation du pouvoir par le Conseil au Comité spécial de 93 d'enquêter sur les allégations ou d'agir pour le Conseil.**

## 2. Manque d'indépendance du Comité

### a. *Discussion*

M. Newell était à la fois membre du Conseil d'administration de Mercy Corps et avocat dans un cabinet de la région de Portland qui a mené des travaux juridiques pour Mercy Corps au cours des années 1990 et 2000. L'équipe d'enquête a conclu qu'il y avait confusion quant à savoir si M. Newell agissait à titre d'avocat externe pour Mercy Corps ou en sa qualité de membre du Conseil.

L'équipe d'enquête a trouvé des preuves que M. Newell avait utilisé le papier à en-tête de son cabinet d'avocats pour mener ses activités avec Mercy Corps. Cependant, dans une lettre d'août 1993, M. Newell a déclaré qu'il n'agissait pas en tant qu'avocat dans l'enquête du Comité spécial de 93 et n'avait utilisé le papier à en-tête de son cabinet d'avocats que « par commodité ». En conflit avec ce récit, M. Newell a déclaré à *The Oregonian* lors d'un appel téléphonique enregistré avec un journaliste : « Eh bien, permettez-moi d'être clair sur une chose, mon rôle dans ce dossier était en tant qu'avocat bénévole externe... »

Afin de garantir une enquête indépendante et objective, un comité spécial chargé d'enquêter sur les allégations de faute doit être composé de membres indépendants qui ne démontrent pas de conflit d'intérêts réel ou apparent. Avant de sélectionner ces membres, le *conseil au complet* aurait dû déterminer s'il existait des conflits d'intérêts susceptibles de créer un conflit d'intérêts réel ou apparent ou d'entraîner un manque d'indépendance du comité spécial. Si un Conseil n'a pas suffisamment de membres indépendants pour former un comité spécial, de nouveaux membres indépendants peuvent être ajoutés pour garantir l'indépendance dudit comité.

Dès le départ, l'enquête du Comité spécial de 93 sur M. Culver manquait d'indépendance et d'objectivité pour de nombreuses raisons, notamment les relations de longue date du comité spécial de 93 avec M. Culver. M. Newell lui-même a déclaré que le Comité spécial de 93 n'était pas vraiment indépendant :

« Nous pouvons, et devrions probablement être, sévèrement critiqués puisque nous connaissions tous Ells et nous n'étions pas vraiment, vous savez, indéniablement indépendants, mais les circonstances étaient telles que nous ne savions pas comment procéder autrement. Vous savez, nous n'avions pas assez d'argent pour embaucher qui que ce soit, nous ne... nous ne voulions pas rendre cela plus public que nécessaire avant de connaître le fin mot de l'histoire. »

L'enquête a révélé qu'au moment de l'enquête du Comité spécial de 93, le Conseil d'administration de Mercy Corps était composé d'au moins huit membres. Sur la base d'un examen limité des antécédents de chacune de ces personnes, l'équipe d'enquête estime qu'il y avait au moins trois membres autres que le Dr Vath et MM. O'Neill et Newell qui n'avaient pas de relations personnelles étroites de longue date avec M. Culver, et étaient donc mieux qualifiés à cet égard pour siéger en tant que membres indépendants du Comité spécial de 93.

L'enquête a révélé que des amitiés personnelles profondes et des associations professionnelles de longue date entre M. Culver et MM. Newell et O'Neill, ainsi que le Dr Vath, ont entraîné un manque d'indépendance et auraient dû les empêcher de siéger au Comité spécial de 93 :

- M. Newell fréquentait déjà M. Culver avant Mercy Corps et, selon des témoins, assistait régulièrement à des parties de poker à la résidence des Culver. M. Newell a également été désigné comme l'un des cinq hommes ayant lancé Mercy Corps, avec M. Culver, au début des années 1980.
- En plus de sa relation avec M. Culver, M. Newell a également représenté Mme Culver Humphrey dans une affaire de préjudice corporelle avant l'enquête du Comité spécial de 93.
- M. O'Neill et M. Culver étaient des amis proches de la famille, et leur relation est antérieure à la création de Mercy Corps lorsque les deux cherchaient à fonder Mercy Corps à partir du Save the Refugees Fund. La relation est attestée, sans toutefois s'y limiter, par des cartes et des notes écrites par M. et Mme O'Neill à l'attention de Mme Culver Humphrey.
- Le Dr Vath a été Président du Conseil d'administration et membre fondateur du Conseil d'administration de Mercy Corps et a entretenu une relation personnelle étroite avec M. Culver qui remonte à de nombreuses années.

#### ***b. Conclusions***

- **La composition du Comité spécial de 93 présentait des conflits d'intérêts tant sur le fond que sur la forme et témoignait d'un grave manque d'indépendance.**
- **Le Conseil d'administration de Mercy Corps comptait huit membres en 1993. Sur la base des antécédents et des qualifications des membres, le comité spécial de 93 aurait pu être composé de membres du Conseil d'administration plus indépendants et impartiaux.**

### ***3. Actions à la suite de l'enquête du Comité spécial***

#### ***a. Discussion***

L'enquête a révélé que depuis le moment où M. Culver a été rétrogradé au poste de Vice-président en 1994 jusqu'à son décès en 2005, la carrière de M. Culver a maintenu une évolution positive. Par exemple, alors que M. Culver acceptait officiellement une « rétrogradation », il continuait à recevoir des augmentations de salaire, des primes en espèces, une promotion et a même été officiellement désigné comme cofondateur lors d'une cérémonie tenue à Mercy Corps en 2000. En outre, il semble également que M. Culver ait continué à visiter les programmes et à avoir accès à des mineurs, comme en témoignent les photographies examinées par l'équipe d'enquête. À titre d'information, Mercy Corps a fourni à l'équipe d'enquête des dizaines de photographies de M. Culver au début de cette enquête. L'équipe d'enquête a examiné ces fichiers d'images et identifié plusieurs photos montrant M. Culver avec des mineurs. Ces photos ont été prises notamment après l'enquête du Comité spécial de 93, montrant ainsi que M. Culver continuait d'avoir accès aux enfants, même après avoir été accusé d'exploitation sexuelle sur une personne mineure. Il convient de noter qu'aucune de ces photographies

n'était indécente, mais cela démontrait que M. Culver continuait de voyager et avait accès à des mineurs pendant ses voyages.

***b. Conclusion***

- **Dans les années qui ont suivi sa réaffectation en 1994 et jusqu'à sa mort en 2005, M. Culver a reçu une promotion au poste de Vice-président principal en charge des relations internationales, de multiples augmentations de salaire et primes, et a continué à parcourir le monde au nom de Mercy Corps sans pénalité ni surveillance accrue. L'enquête n'a trouvé aucune preuve de restrictions imposées par le Conseil d'administration de Mercy Corps aux activités de M. Culver après l'enquête du Comité spécial de 93.**